



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1811 MERCREDI 28 AOÛT 2013

SANTÉ**L'APTS préoccupée par la rupture des antirétroviraux**

L'Association Panafricaine Thomas Sankara (APTS) a qualifié d'acte « criminel » la rupture récurrente des antirétroviraux au Centre de traitement ambulatoire du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Dans une lettre adressée au ministre de la Santé, l'APTS qui rappelle que des milliards de FCFA sont déboursés chaque année pour soigner gratuitement les personnes infectées par le VIH/SIDA, estime que ces actes « irresponsables » s'assimileraient à une « criminalité organisée, nécessitant non seulement des démissions, des sanctions administratives, mais aussi des poursuites pénales, car la situation est grave, intolérable et inadmissible ».

Page 16

JEUX DE L'ONSSU**La gymnastique artistique séduit le public d'Owando**

Dix-sept jeunes, parmi l'élite sportive scolaire et universitaire réunie à Owando, ont tenu le public du stade Marien Ngouabi en haleine, le 26 août, par leurs prestations gymniques.

Des applaudissements et ovations ont jalonné le parcours des différents candidats dont la plupart ont fait bonne impression au jury de l'épreuve.

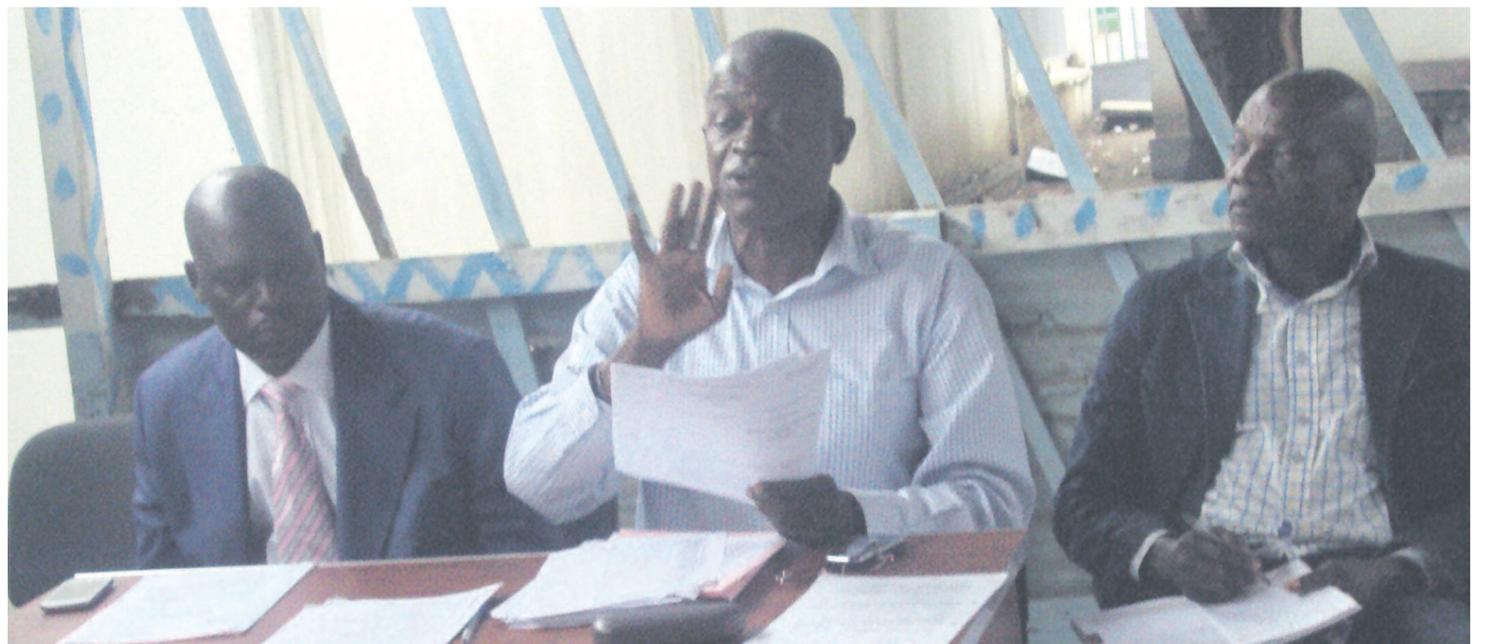
Page 11

AFFAIRE DES DISPARUS DU BEACH**Aimé Emmanuel Yoka s'élève contre des « relents colonialistes »**

Page 3

ÉDITORIAL**Intervention**

Page 2

Habitat**Les travailleurs de SOPRIM dénoncent l'équipe dirigeante**

Les représentants du collectif des travailleurs

Une assemblée générale des travailleurs de la Société de promotion immobilière (Soprim) née sur les cendres de la Soprogi, a épinglé plusieurs maux qui minent cette structure naissante.

Au nombre des griefs faits à la direction générale figurent, entre autres, l'absence d'un programme transitoire, le bradage du parc immobilier à Brazzaville et Pointe-Noire, la vente illicite

des logements, le détournement des fonds destinés aux travaux en cours d'exécution, les mauvaises conditions de travail et l'insuffisance des outils de travail.

Page 11

POINTE-NOIRE**Les transporteurs en commun rejettent l'augmentation des prix de la course**

Les membres de l'Intersyndicale des transporteurs en commun de Pointe-Noire et du Kouilou, réunis le 26 août à Pointe-Noire, se sont opposés à l'idée d'augmenter les prix de la course de taxi et des bus, suggérée quelques jours plus tôt par le Collectif des transporteurs du Congo à Brazzaville.

« Nous nous insurgeons contre cette façon de faire et réaffirmons que les prix reconnus et fixés par l'État sont à 150 FCFA pour la course de bus et 700 FCFA pour celle de taxi », a notamment lancé le porte-parole de l'intersyndicale, Ernest Tsiankoulou.

Page 5



L'avenue Charles de Gaulle à Pointe-Noire

ÉDITORIAL

Intervention

Les États-Unis et leurs alliés occidentaux peuvent-ils intervenir militairement en Syrie sans avoir obtenu au préalable l'accord du Conseil de sécurité des Nations unies, accord qui ne leur sera certainement pas donné si l'on en juge d'après la position adoptée sur le sujet par la Russie et la Chine ? S'ils le font malgré tout, comme cela semble aujourd'hui probable, sinon même certain, quelles seront les conséquences à court et à long terme de l'aventure très risquée dans laquelle ils se seront lancés sans tenir aucun compte des expériences malheureuses, pour ne pas dire désastreuses, des guerres d'Irak et d'Afghanistan ?

Ces deux questions sont aujourd'hui sur toutes les lèvres, nourrissent toutes les conversations, pas seulement en Amérique, en Europe, en Russie ou en Asie, mais également chez nous, en Afrique. Pour la simple et bonne raison que la politique plus que hasardeuse suivie par les puissances occidentales à l'égard de la Libye de feu le Colonel Kadhafi a provoqué un séisme dans la zone saharosahélienne qui n'est pas près de s'apaiser. Justifiée en apparence par les débordements du régime du « Guide » tout comme les excès de Saddam Hussein avaient servi de prétexte aux Américains pour déclencher la guerre d'Irak, l'intervention en Libye a en effet déséquilibré une bonne partie du continent.

S'il est vrai que le comportement actuel des autorités syriennes paraît relever du crime contre l'humanité, il ne l'est pas que des grandes puissances peuvent, sans l'accord formel de la communauté internationale, intervenir militairement pour abattre le régime en place à Damas. Possible à l'époque où Georges Bush régnait à la Maison Blanche et où les États-Unis venaient de s'imposer comme la puissance dominante, un tel comportement ne l'est plus du fait, notamment, de l'émergence de la Chine et de la réémergence de la Russie sur la scène mondiale. Si donc Barack Obama, cédant aux pressions de son entourage, se lance dans cette nouvelle aventure, l'on peut tenir pour certain que les adversaires de l'Amérique le lui feront payer au prix fort.

Il est possible, probable même, que les « Grands » d'hier – entendez par ce terme les vainqueurs de la « Guerre froide », c'est-à-dire les États-Unis et l'Europe – n'ont pas encore mesuré les limites de leur pouvoir. Mais si tel est le cas, leur réveil risque d'être rude, très rude même !

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.adiac-congo.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy Francis Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

FORÊTS

Rosalie Matondo : « Le Pronar est une coordination de toutes les actions de reboisement au Congo »

L'économie verte a cessé d'être un slogan pour le Congo : elle a intégré la politique nationale. C'est pour rendre concrète cette volonté que le gouvernement a mis en place divers mécanismes, au niveau national, et signé des partenariats avec des organismes et institutions spécialisés. Le Pronar participe à cette politique du Congo de maintenir sa place de « pays modèle » dans la préservation des forêts et le développement durable. Où en est le Pronar après son lancement voici quelques mois ? Les Dépêches de Brazzaville ont abordé la coordonnatrice, Rosalie Matondo. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous présenter pour nos lecteurs, le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) ?

Rosalie Matondo : le Pronar est une vision de la République du Congo pour le développement de l'économie verte. Il vise à la plantation d'un million d'hectares sur le territoire national entre 2010-2020.

LDB : Voici quelques années déjà que ce projet a été lancé par le président de la République. Quel bilan faites-vous des activités menées jusqu'ici ?

RM : le bilan que l'on peut faire après le lancement est que nous avons signé des accords avec des partenaires internationaux comme la Banque mondiale (BM) et la Fao, qui nous appuient dans la réalisation des études de faisabilité. Avec la FAO, nous avons déjà cartographié 450.000 hectares dont, 250.000 hectares dans le département des Plateaux et 200.000 hectares dans le Pool. C'est également grâce à la contribution de la FAO que le Pronar dispose d'un plan stratégique d'afforestation et de reboisement. La BM a, pour sa part, lancé un projet de diversification dans lequel figure l'opérationnalisation du Pronar. En effet, pour mettre en place un programme, il faut avoir



Rosalie Matondo

des terres disponibles. Cela permettra aux investisseurs et partenaires étrangers de s'installer. Ainsi, à travers le Pronar, le gouvernement a décidé de mettre en place une réserve foncière dont la procédure de sécurité est en phase de finalisation.

Nous avons obtenu une zone foncière de 2000 hectares. Cette réserve continue d'être plantée avec l'équipe du Pronar et du Service national de reboisement. Dans cet espace déjà acquis, 1000 hectares appartiennent à l'État. La réserve foncière de l'État sera agrandie avec l'apport de la Chine qui prévoit de planter 1000 hectares d'ici septembre.

LDB : L'on se souvient de ce que, dans la foulée de son lancement, des objectifs ambitieux avaient été fixés pour ce projet. Notamment en termes d'emplois à créer, d'étapes à franchir chaque année, etc. Maintenez-vous la même détermination ou la réalité du terrain vous a-t-elle obligée de réviser vos objectifs ?

RM : nous avons la même détermination parce que le Pronar est l'un des axes de diversification économique. Par contre, la correction peut intervenir au niveau des étapes à franchir en vue d'améliorer les conditions suscep-

tibles d'attirer les investisseurs. Récemment, nous avons reçu une société sud-africaine qui sollicite auprès du gouvernement 500.000 hectares pour planter les eucalyptus.

LDB : Le Congo a signé, il y a quelques jours, une convention avec le Japon en vue du reboisement des départements de Brazzaville, du Pool et des Plateaux. Cette politique intègre-t-elle le Pronar ?

RM : Bien sûr, le Pronar est une coordination de toutes actions de reboisement au Congo. Tout ce qui se fait dans le cadre du reboisement intègre le Pronar. Car, nous avons même été appelés à contribuer au financement de ce projet.

LDB : Où se situe le Service national de reboisement (SNR) par rapport au Pronar ?

RM : Le Service national de reboisement est une entité technique du ministère, chargé de mettre en place les plantations domaniales. C'est une politique, une vision d'ensemble.

Cependant, chaque acteur est appelé à réaliser sa mission en vue d'atteindre le million d'hectares fixés par le gouvernement.

Propos recueillis par Lopelle Mboussa Gassia

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat, Brice Tsèbè, Irii Maoakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouhoutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

AFFAIRE DITE DES « DISPARUS DU BEACH »

Le ministre Aimé-Emmanuel Yoka dénonce l'acharnement de la justice française envers le Congo

Le ministre de la Justice, Aimé-Emmanuel Yoka, a organisé, le 26 août à Brazzaville, une conférence de presse pour édifier les journalistes sur l'acharnement dont est victime le Congo de la part de la justice française.

Cette réaction est consécutive au rebondissement de l'affaire dite des « disparus du Beach » suite à l'interpellation par la justice française, à Paris, du général Norbert Dabira en mission en Europe. Les juges français s'appuient sur le fait que certaines victimes non visées dans l'arrêt de la Cour criminelle de Brazzaville viennent de relancer la plainte à Meaux (France).

Le conférencier a indiqué que cette affaire bénéficiait de l'autorité de la chose jugée attachée à l'arrêt de la Cour criminelle du 17 août 2005. En agissant ainsi, a dit Aimé-Emmanuel Yoka, le juge français a violé l'article 14.7 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui dispose que « Nul ne peut être poursuivi ou puni en raison d'une infraction pour laquelle il a déjà été acquitté ou condamné par un jugement définitif conformément à la loi et à la procédure de



Le ministre Aimé-Emmanuel Yoka entouré du conseiller juridique du chef de l'État, Laurent Tongo (à gauche) et du secrétaire général des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina

chaque pays ».

Le ministre d'État a fait référence à plusieurs textes français et congolais qui montrent que l'on ne peut plus revenir sur cette affaire même sous une autre qualification. Étant donné, a-t-il renchéri, que les parents des victimes ont perçu des dommages et intérêts versés par l'État qui avait reconnu les défaillances de ses services.

En définitive, a indiqué l'orateur, il s'agit de manipulations politiques qui n'ont aucun fondement juridique. « La décision du juge français de mener cette procédure est donc un acharnement inacceptable qui vient d'être mis à découvert par le fait que des

personnes autres que celles jugées à Brazzaville semblent être désormais citées alors que le motif péremptoire retenu par le juge de Meaux est le fait qu'il y avait d'autres parties civiles qui ne s'étaient pas constituées au cours du procès de Brazzaville », a-t-il expliqué. Au plan strictement juridique, Aimé-Emmanuel Yoka explique que la poursuite de l'information décidée par le magistrat chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Meaux ne se justifie pas. Les motifs viennent d'être énoncés, à savoir : le jugement définitif des personnes présentement visées dans la procédure de Meaux par les juridictions compétentes du

Congo et l'autorité de la chose jugée.

Le Congo s'oppose à ceux qui veulent lui nuire

Le rebondissement de cette affaire de Meaux, a poursuivi le conférencier, exprime la volonté de nuire de ceux qui sont derrière cette lamentable procédure. Le Congo, a-t-il martelé, ne peut tolérer davantage le fait que la justice française accepte de devenir

l'instrument de ceux qui veulent le déstabiliser et nuire ainsi à ses efforts de développement et de consolidation de l'unité nationale. Le gouvernement congolais, a dit Aimé-Emmanuel Yoka, se sent en devoir et s'estime en droit de faire savoir et de rappeler au gouvernement français que le gouvernement congolais attend toujours la réponse du gouvernement français suite au mémorandum en date du 24 janvier 2011 relatif à certaines procédures pendantes devant les juridictions françaises et dans lesquelles la souveraineté de l'État congolais est gravement remise en cause. Ce mémorandum était officiellement remis au ministre français de la Justice par son homologue congolais au cours d'une audience, le 28 janvier à Paris, en présence du conseiller juridique du chef de l'État congolais et de l'ambassadeur du Congo en France.

Roger Ngombé

NDLR

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs du dysfonctionnement survenu dans notre système de transmission des maquettes à l'atelier d'impression ayant causé la perte de la page contenant deux articles, dont celui-ci annoncé en Une de notre édition datée d'hier. Nous l'avons ainsi reproduit dans son intégralité.

ASSISTANCE

Le CDR offre du matériel divers à ses militants de Makélékélé

Des chapiteaux modernes, des chaises, des guirlandes et du matériel de sonorisation, c'est le contenu du don fait aux habitants de la troisième circonscription électorale du premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

L'activité a été conduite, le 26 août, par le secrétaire général, et candidat malheureux de ce parti aux dernières élections législatives, Bonaventure Boudzika. Ce matériel, dont le coût global n'a pas été révélé au public, servira pour l'organisation des manifestations publiques comme les mariages, les re-

traits de deuil et les veillées funestes. Le geste, a dit le donateur, s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la promesse qu'il avait faite à ses électeurs lors de la campagne des législatives de 2012. « Nous devons, chers frères et sœurs, agir ensemble dans l'unité et l'esprit de partage édicté par le CDR. Je sais que vous ferez bon usage de ce matériel et vous veillerez, j'en suis convaincu, aux saboteurs qui ne cessent de cultiver la haine et la division dans notre circonscription électorale. À nous tous de lutter contre ces fléaux qui détruisent le tissu social », a dé-

claré Bonaventure Boudzika. L'orateur a mis à profit cette occasion pour appeler les militants du Congrès pour la démocratie et la République (CDR) de Makélékélé à se mobiliser pour le recensement administratif spécial. « Ce recensement, je vous le rappelle, était fiévreusement attendu par toute la classe politique congolaise afin d'effectuer un fichier électoral fiable. Nous l'avons obtenu à l'issue des multiples concertations et au bout d'un dur labeur. Nous devons tout faire pour qu'il atteigne les résultats escomptés », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général du CDR a invité ses militants à ne pas céder aux mots d'ordre de boycott lancés par certains politiciens qu'il traite d'inconséquents et qui brillent, selon lui, par l'incivisme.

Notons que cette sobre cérémonie s'est déroulée en présence du président du CDR, William Bouaka et des autorités administratives de l'arrondissement.

Roger Ngombé

PARLEMENT

Pour une loi garantissant la transparence des ressources naturelles

C'est la proposition qu'une délégation de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) est allée faire aux présidents des deux chambres du Parlement, le 26 août.

La question a été au centre des entretiens que les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, ont eu le 26 août à Brazzaville avec). Accompagnée d'experts canadiens venus prendre part à un séminaire sur la transparence et la bonne gouvernance ainsi que de quelques députés de RDC intéressés par ce statut de pays conforme dans le cadre de l'Itie atteint par le Congo, la délégation a échangé avec André Obami-Itou, le président du Sénat, et Justin Koumba, le président de l'Assemblée nationale, sur les modalités visant à s'engager dans cette loi. Il s'agit, au travers de celle-ci, d'aller vers la diversification de la base économique du pays qui ne doit pas uniquement reposer sur le pétrole, mais aussi sur d'autres ressources, comme le bois et bien d'autres, qui doivent apparaître de manière claire dans le budget de l'État.

La mise en place de cette loi, a déclaré le président de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale, Maurice Mavoungou, va permettre au Congo d'aspirer à l'émergence d'ici 2025. Car, a-t-il ajouté, « si le Congo ne dispose pas d'outils comme ce texte de loi, qui va non seulement garantir la transparence dans le do-

maine des mines, du pétrole, de la forêt, etc. mais aussi la bonne gouvernance qui accompagnera la pratique de cet outil, croyez-moi, nos chances d'y arriver seront minces. » Et c'est à ce titre que le Parlement a été associé à ce cadre. Celui-ci, de manière générale, à travers les deux commissions économie et finance du Sénat et de l'Assemblée nationale, ainsi que les vice-présidents sont appelés à contribuer de manière efficace dans le comité qui pilote la mise en place de cette loi qui exige l'engagement des populations par le biais de leurs représentants afin qu'il y ait une meilleure gouvernance dans le domaine dit des ressources naturelles. Ce dernier a également rappelé qu'une loi ne se met pas en application toute seule. Une fois votée, celle-ci doit avoir des textes réglementaires d'application qui sont souvent des décrets, arrêtés, etc., et qui sont du ressort du gouvernement. Il s'agira pour le Parlement de veiller à ce que soit élaborée une loi pour améliorer la bonne gouvernance des ressources naturelles. Pour rappel, le Congo a atteint ce statut de pays conforme dans le cadre de l'Itie en février dernier.

Jean-Jacques Koubemba



Une vue des chapiteaux offerts par le CDR. (© DR)

Du 29 AOÛT au 03 SEPTEMBRE
PROMO FLASH RENTRÉE



CANAL+ AFRIQUE SAS au capital de 4.000.000 € - 438.880.763 R.C.S. NANTERRE

© 2012 Les Chauves-Souris - arte France Cin + @ma - Astou Films - Appaloosa Films - Royal Pony

DECODEUR A 25 000* FCFA

AU LIEU DE ~~30 000~~ FCFA

PARABOLE OFFERTE

Offre valable au Congo du 29/08 au 03/09/2013, pour tout nouvel abonnement à CANAL+ et/ou CANALSAT (hors formule ACCESS 1 mois) lié à l'achat d'un kit matériel comprenant décodeur LA BOX CANAL+ et une parabole. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

www.canalplus-afrique.com

CANAL+

CANALSAT

PROCÈS DU 4-MARS

Les plaidoiries commencent aujourd'hui

Après la phase consacrée à l'audition des témoins, la cour a reçu les scellés qui lui ont été présentés, le 27 août. Ce mercredi, c'est au tour des avocats de monter au créneau pour défendre leurs clients.

L'étape est jugée cruciale car il revient à ces « défenseurs » de prouver l'innocence des prévenus qui, pendant trois semaines, se sont succédé à la barre pour répondre des faits qui leur sont reprochés. En effet, au terme des dépositions entendues des uns et des autres, le mystère demeure entier sur l'origine et l'auteur (ou les auteurs) de ce drame survenu le 4 mars 2012. Pour l'instant, plusieurs versions ont été données, et la Cour appréciera le moment venu les déclarations faites devant elle. Pour-



La présentation des scellés. (© DR)

tant, les spécialistes en armement ont écarté l'hypothèse d'un accident. À ce jour, la commission d'enquête mise en place n'a pas encore remis son rapport à la Cour, appelée à l'examiner et à l'apprécier.

La Cour approuvera, lors de cette phase des plaidoiries,

« La responsabilité incombe aux responsables de l'Établissement central de rechanges, de réparation et des réserves en armement et munitions. Nous avons pour mission de construire de nouveaux arsenaux, car la zone militaire de Mpila devenait un danger. »

les dépositions des accusés, partant des inculpations pour atteinte à la sûreté de l'État, détention illégale d'armes de guerre, détournement

de deniers publics, possession de faux billets et atteinte à l'intégrité corporelle. Ce procès a connu plus d'une quarantaine de témoins, y compris les autorités congolaises telles que Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du Conseil national de sécurité ; Jean-Jacques Bouya, ministre délégué à la direction générale aux Grands Travaux ; Albert Ngondo, directeur général du Trésor public ; Raymond-Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur ; Michel Nga-

des forces de l'ordre occupant des fonctions importantes au moment des faits : Gilbert Mokoki, commandant de la gendarmerie nationale ; Norbert Dabira, inspecteur général des FAC ; et enfin, Charles-Richard Mondjo, chef d'état-major au moment des faits qui a déclaré : « La responsabilité incombe aux responsables de l'Établissement central de rechanges, de réparation et des réserves en armement et munitions. Nous avons pour mission de construire de nouveaux arsenaux, car la zone militaire de Mpila devenait un danger. »

Alors que se déroule ce procès, le gouvernement envisage un dialogue citoyen avec les habitants des quartiers frappés par ce drame. À suivre.

Josiane Mambou-Loukoulou

TRANSPORTS EN COMMUN

Non à l'augmentation des prix des courses à Pointe-Noire!

Telle est résumée la réaction de l'Intersyndicale qui s'est réunie le 26 août à son siège du troisième arrondissement Tié-Tié à Pointe-Noire. Les membres de l'intersyndicale des transporteurs en commun de Pointe-Noire et du Kouilou ont dit n'avoir jamais signé un quelconque document demandant l'augmentation des tarifs des bus et des taxis sur le périmètre urbain.

La semaine dernière, une déclaration signée du collectif des transporteurs du Congo a été diffusée dans les médias de la capitale, demandant l'augmentation du trajet du bus à 250 FCFA et celle de la course de taxi à 1 500 FCFA. Au cours de la réunion de l'intersyndicale de Pointe-Noire et du Kouilou présidée par Antoine Bouiti, les transporteurs se sont opposés unanimement à cette augmentation injustifiée des tarifs de bus et de taxi annoncée par une frange des transporteurs de Brazzaville. L'intersyndicale a manifesté son étonnement face à la déclaration du collectif dont ils ne reconnaissent pas l'existence et rejette toute affiliation. Pour l'intersyndicale, la course de taxi est maintenue jusqu'à nouvel ordre à 700 FCFA et le tarif du bus à 150 FCFA. « Nous n'avons jamais fait partie du collectif des transporteurs du Congo qui prétend être la plateforme nationale qui règle les problèmes des transporteurs. Il n'a pas le droit de prendre des décisions en lieu et place de tous les transporteurs du Congo. Nous n'avons été en aucune façon associés à leur réunion. Notre Intersyndicale par contre est représentée au Kouilou, à Pointe-Noire, dans le Niari, dans la Bouenza, la Lékoumou et Brazzaville. Par conséquent, nous nous insurgeons contre cette façon de faire du collectif et réaffirmons que les prix reconnus et fixés par l'État sont de 150

FCFA le trajet de bus et 700 FCFA la course de taxi », a dit Ernest Tsiankoulou, membre de la CSTC et porte-parole de l'intersyndicale. En effet, l'arrêté 629 du 19 mars 1994 portant fixation des prix minima des transports urbains stipule en son article 1 que la course de taxi coûte 700 FCFA et le ticket d'autobus coûte 150 FCFA. Interrogé, Jean-Claude Mabiala, président de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo a déclaré : « Nous rassurons les consommateurs, tant qu'il n'y aura pas de texte abrogeant l'arrêté 629, les prix du taxi et du bus resteront inchangés. Les consommateurs n'ont pas à paniquer, nous veillons sur ce problème puisque nous sommes leur œil partout. D'ailleurs, nous nous retrouvons régulièrement avec les transporteurs et le patronat pour examiner les problèmes liés aux transports en commun comme les trajets fractionnés ou demi-terrains, la non-desserte de certains quartiers, etc. »

Aussi, a-t-il ajouté, sur instruction d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, une commission regroupant tous les intervenants dans le secteur du transport urbain a été mise en place et les conclusions ont été déposées au cabinet. Le conseil départemental et municipal lors des sessions à venir statuera sur ce problème. Il a précisé que la solution durable à l'épineux problème des transports urbains était la mise en circulation des bus de la municipalité. « À la dernière session du conseil, une délibération mettant en place une société de transport urbain a été prise. Nous attendons que cela soit effectif. Nous crierons victoire que quand nous verrons sur le terrain les bus de la mairie travailler sur le périmètre urbain », a-t-il conclu.

Hervé-Brice Mampouya

Des sinistrés approuvent l'idée du dialogue citoyen

Dans le but de préparer ce rendez-vous entre le gouvernement et les populations, les administrateurs-maires de Ouenzé, Marcel Ganongo, et de Talangaï, Privat-Frédéric Ndeké, ont échangé avec les habitants des quartiers concernés.

À la différence des premiers sinistrés qu'ils ont rencontrés le 24 août dernier où des sons discordants avaient été enregistrés, les populations des quartiers 54 Ouenzé et 61 Talangaï ont apprécié positivement la décision du gouvernement d'organiser un dialogue citoyen. Cela en vue de trouver une solution consensuelle concernant la reconstruction des maisons complètement détruites. En effet, les sinistrés semblent être unanimes pour la reconstruction de leurs maisons et attendent de pied ferme l'arrivée du gouvernement pour en parler. La majorité des habitants ont annoncé l'intention de ne pas quitter ces quartiers où ils sont nés pour la plupart.

S'adressant aux sinistrés du quartier 61, l'administrateur-maire de Talangaï, Privat-Frédéric Ndeké, les a invités à se constituer en comité pour préparer leurs doléances et à adopter un comportement responsable pendant le déroulement de cette concertation. « C'est le moment pour vous de vous concerter, de vous préparer pour que vous ayez le même langage lorsque vous serez en face des membres du gouvernement », a-t-il souhaité. Comme dans d'autres quartiers, les administrateurs-maires, accompagnés du représentant du ministère de l'Aménagement du territoire ont remis des vivres et des non-vivres aux femmes et hommes de ces deux quartiers. La prochaine étape sera le quartier 62 Talangaï.

Espérons que la prochaine descente du gouvernement dans les différents quartiers permettra aux deux parties de trouver un compromis. À propos des divergences de sons, il y a des propriétaires des maisons détruites qui veulent de l'argent pour reconstruire leurs habitas eux-mêmes ; d'autres pensent qu'avec tout ce qu'ils ont vécu (perte de proches dans ces parcelles), ils doivent partir. Enfin, une troisième catégorie des sinistrés qui demandent la reconstruction de leurs maisons aux mêmes endroits.

Parfait-Wilfried Douniama

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

MBOTE!
Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

EC Air
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

DISPARITION

Le Parlement rend un dernier hommage à Gabriel Longobé

Décédé le 13 août à Brazzaville, le député de la circonscription unique de Loukoléla (Cuvette), membre du Parti congolais du travail a été inhumé le 27 août au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Le Parlement congolais a rendu un dernier hommage, le 27 août, au député Gabriel Longobé. La cérémonie était présidée par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, en présence du président du Sénat, André Obami-Itou, de quelques membres du gouvernement ainsi que des présidents des institutions constitutionnelles. Né le 5 janvier 1955 à Nkassa, district de Loukoléla, dans le département de la Cuvette, l'illustre disparu est décédé le 13 août, soit quelques heures après avoir assisté au message du président de la République sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès le 12 août.

« L'honorable Gabriel Longobé était parmi nous ce lundi 12 août avec sa mine joviale de tous les jours et n'avait à la bouche que son expression polie bien connue : salut mon frère ! », rappelle le président de la commission éducation, culture, arts, sciences et technologies de l'Assemblée nationale, Delphin Loembé, à qui revenait la charge de prononcer l'oraison funèbre.

Élu député de Loukoléla pendant la onzième législature (2002-2007), Gabriel Longobé est revenu à l'hémicycle l'an dernier après son élection au premier tour le 15 juillet 2012 où il siégeait au sein de la commission affaires administratives et juridique de la chambre basse. Homme politique engagé, d'après ses collègues, il fut le premier secrétaire de la cellule Union de la jeunesse socialiste congo-



Justin Koumba devant la dépouille de Gabriel Longobé. (© Adiac)

laise à Orléans, en France de 1980 à 1986. Lorsqu'il rentre au pays, il adhère au PCT en 1992. En 1994, il est élu président de la cellule du PCT du quartier 68 Talangai. Membre du bureau politique du

PCT de 2007 à 2011, il accède au comité central à l'issue du sixième congrès extraordinaire de son parti tenu en juillet 2011. « Homme politique de conviction affirmée, l'honorable Gabriel Longobé fut un militant exemplaire du PCT. En tant que parlementaire, deux mandats à l'Assemblée nationale, c'est le fruit de la fidélité à un amour indestructible et une complicité ja-

mais voilée qui s'était ainsi construite et établie entre Gabriel Longobé et son terroir; le district de Loukoléla », a rappelé Delphin Loembé.

Un administrateur émérite

Détenteur d'un doctorat en droit obtenu à l'université d'Orléans en 1986, le député de Loukoléla est rentré au pays à la fin de ses études. De 1986 à 1991, il est chargé de cours à la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi, avant d'intégrer la fonction publique en 1991 en qualité d'administrateur des Services administratifs et financiers. De 1992 à 1997, Gabriel Longobé est chef de service de la méthode à l'inspection générale des finances. De 1997 à 2007, il est secrétaire général de la présidence de la République avec rang et prérogatives de ministre. Il a également occupé les fonctions d'inspecteur général d'État de 2007 à 2011.

Au titre des charges de l'État, il est corédacteur de la constitution du 20 janvier 2002, secrétaire permanent de la commission des réformes du code des marchés publics de 2008 à 2009 et président du conseil de régulation de l'Autorité de régulation des marchés publics de 2009 à 2011. C'est ainsi qu'il a été successivement élevé au rang de commandeur dans l'Ordre

du mérite congolais, grand officier dans l'Ordre du mérite congolais, commandeur dans l'Ordre du mérite de la paix et médaillé du courage des sapeurs pompiers.

« Gabriel Longobé nous quitte aujourd'hui en pleine possession de ses moyens alors qu'il pouvait encore donner du sien au Parlement et à la République. Il portait pour sa patrie une passion intransigeante. Il était pétri de morale rigoureuse et de tradition humaniste. Ses interventions élégantes dans leur forme et convaincantes dans leur fond lui ont permis de faire une étincelante démonstration de son talent, de sa culture, de sa clairvoyance, de son audace et de ses prétentions à jouer des grands rôles tant administratifs que politiques », a-t-il poursuivi.

Et Delphin Loembé de conclure : « Le Congo en général et le Parlement en particulier viennent de perdre un grand cadre politique et administratif. L'homme qui s'en va maintenant devant nous au pays lointain a été un exemple de vie, un exemple de vie conjugale et familiale bien assumée. »

Le cofondateur du club Réalités et Perspectives laisse une veuve et sept enfants.

Parfait-Wilfried Douniama

53^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Une rencontre festive pour le personnel de DHL Express Congo le leader de la messagerie express

La célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance nationale du Congo, le 15 août 2013, a constitué pour le personnel de la société DHL Express Congo une occasion de se retrouver ensemble pour communier dans l'allégresse. Une rencontre conviviale au restaurant Le Délice Maé pour des agents de Pointe-Noire dans le but de raffermir les liens professionnels, et échanger les idées d'un idéal

de travail.

« Nous sommes le meilleur prestataire de la place en matière de messagerie express. De ce fait, chacun d'entre nous doit bien mener sa tâche, avoir l'esprit positif afin de mériter notre place. Il faut tout faire pour se maintenir à ce niveau ». C'est en ces termes que Paul Patrice Moudiki le manager de DHL Express à Pointe-Noire s'est adressé à aux employés de cette société, les exhortant à plus d'ardeur au travail, pour le bien de tous. C'était



au restaurant Délices Maé, où l'ensemble du personnel s'était retrouvé après le défilé du 15

août. Dans une ambiance festive, d'allégresse, tout le personnel a par-

tagé la joie de se retrouver ensemble autour d'un repas servi dans un cadre idéal. La fête était belle, merveilleusement organisée par une équipe autour un repas EOS. Tout le monde est sorti satisfait de l'organisation. Mieux, cette rencontre a permis aux uns et autres de consolider leurs relations amicales et professionnelles autour de tout le staff dirigeant.

Cette ambiance festive a été la même pour DHL Express Brazzaville où tous les employés se sont retrouvés au pour manifester la joie du 53^e anniversaire de la fête de l'indépendance autour de Fabrice Dibakala, chef d'agence BZV

Mais au delà d'offrir un repas à l'ensemble du personnel à l'occasion de la fête de l'indépendance, ces rencontres traduisent d'une part la satisfaction du staff dirigeant par rapport au travail des uns et des autres, mais aussi et surtout la volonté de mieux faire en qualité de premier prestataire mondial de la messagerie express, DHL continue toujours à acheminer et livrer les colis et courrier à l'endroit voulu et temps souhaité.



GROUPE ACP

Les spécialistes étudient la création d'une banque

L'objectif derrière la création d'une grande banque de commerce et d'investissement pour les États membres du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) étant de réduire leurs déficits de financement, évalués à plus de 400 milliards de dollars.

Une étude complémentaire confirme la viabilité et l'aptitude du projet à stimuler la croissance économique en aidant les entreprises locales à obtenir des financements dans quatre domaines essentiels, les infrastructures, le commerce, les PMME (petites, moyennes et micro-entreprises) et les grands projets industriels.

De l'avis du chef de cabinet du secrétaire général ACP, Obadiah Mailafia, et du coordonnateur du projet de banque ACP, « les conclusions de l'étude ne sont pas surprenantes. En effet, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont un énorme potentiel de croissance, et certains avancent même déjà à pas de géant ». Il pense qu'un financement adéquat leur sera toutefois nécessaire pour maintenir cet élan. Il soutient que pour exploiter pleinement ce potentiel, ces pays doivent dynamiser leurs citoyens et leurs secteurs privés, et leur donner les moyens de travailler avec efficacité. Les 79 pays qui composent le groupe ACP totalisent une population de

près d'un milliard de personnes. Il a ajouté que l'institution devrait être une entité de financement d'envergure mondiale, dotée de compétences de pointe et ancrée dans une vision d'excellence. Il a aussi invité les partenaires internationaux du développement et les pays émergents excédentaires à investir dans le projet, « qui peut contribuer à changer fondamentalement les vies de près d'un milliard de personnes ».

D'après le rapport de faisabilité, en dépit des généreux fi-

solides, et de performance des exportations à travers la zone ACP ».

L'Afrique subsaharienne compte, à elle seule, des déficits de financement estimés entre 20 et 40 milliards de dollars pour les PME et 225 milliards de dollars pour le commerce, auxquels s'ajoutent 20 à 40 milliards de dollars pour les infrastructures, et 22 milliards de dollars pour les grands projets industriels dans les secteurs gazier, minier, manufacturier, agroalimentaire et de services. Dans les Caraïbes,

de ses propres capacités et de compétences adaptées aux situations économiques et financières des pays ACP, qui peuvent être spécifiques, en fonction des niveaux de développement, de la culture d'entreprise, des besoins locaux et des attentes. Pour les États membres et leurs entreprises privées, les services proposés pourraient aller de la conception de projets à la mise à disposition de lignes de crédit à des taux compétitifs pour le financement des activités commerciales, en passant par le co-investissement, les services consultatifs et la promotion du financement des PMME, a-t-il ajouté. Le projet permettra par ailleurs d'appuyer des projets régionaux, en mettant l'accent sur la promotion de l'intégration régionale entre les pays ACP.

Le projet rappelle qu'un appui politique à un niveau élevé, y compris à celui des chefs d'État, sera indispensable pour la mise en œuvre du projet, notamment pour la mobilisation du capital initial de 2 milliards de dollars, ainsi qu'un recrutement de personnel hautement qualifié pour la gestion de la banque pour servir 80 pays répartis sur trois continents. Par ailleurs, la banque devra être évaluée dans un délai de cinq à sept ans, et la période de mise en œuvre devra être de deux ans minimum.

Noël Ndong

« Les 79 pays qui composent le groupe ACP totalisent une population de près d'un milliard de personnes. »

ncancements des institutions internationales, régionales et nationales, comme la Banque mondiale, ou les banques nationales de développement, « les variations au niveau des facteurs clés de succès ne leur ont pas permis de lancer, de développer et de financer des programmes et des projets de nature à influencer de façon déterminante sur la réalisation des objectifs en termes de développement industriel, de démarrage et de croissance

les déficits concernent essentiellement les PMME et les grands projets, alors que le Pacifique affiche encore un manque de financements nécessaires pour la réalisation de projets à grande échelle dans le tourisme, les mines, les pétrole, la pêche, l'agriculture et l'exploitation minière sous-marine, un secteur en émergence. Obadiah Mailafia a expliqué que la Banque ACP, ou toute autre structure similaire qui sera mise en place, devra disposer

COOPÉRATION CAMEROUN-RCA

La RCA prête à livrer les militaires responsables de la mort d'un policier camerounais

Les autorités centrafricaines envisageraient l'extradition vers le Cameroun des militaires de l'extracoalition de la Séléka responsables de la mort d'un policier camerounais au poste frontalier de Toktoyo, a-t-on appris.

Une source proche du dossier a fait savoir que les deux autorités étudiaient les modalités du jugement des auteurs de « cet acte crapuleux ». Le Cameroun pourrait être retenu comme lieu du jugement. Un groupe de militaires « égarés » de la coalition Séléka ont traversé la frontière camerounaise et ont abattu le chef de poste avant de rentrer sur le territoire centrafricain à l'aide de la moto de leur victime. Les autorités centrafricaines ont assuré celles du Cameroun qu'elles condamnaient « fermement cette barbarie », indiquant que leurs « auteurs seront sévèrement punis ». Le gouvernement camerounais a écarté toute incidence diplomatique entre les deux pays. Après deux jours de fermeture de la frontière, on a pu observer des signes de normalisation et la reprise des activités commerciales entre les deux pays.

N.Nd.

AFRIQUE DU SUD

Le parti au pouvoir promet de remporter les élections de 2014

Le plus grand parti en Afrique du Sud, le Congrès national africain (ANC) a exprimé lundi sa confiance pour remporter les élections générales de l'année prochaine.

« Nous sommes très confiants que nous allons gagner l'élection décisive », a déclaré le secrétaire général adjoint de l'ANC Jessie Duarte à Johannesburg. L'ANC, parti au pou-

voir en Afrique du Sud, est soutenu par le Parti communiste sud-africain et le Congrès des syndicats sud-africains. La cinquième élection générale depuis la fin de l'apartheid en 1994, aura lieu entre avril et juillet 2014 pour élire une nouvelle Assemblée nationale, qui va choisir un nouveau président.

Une enquête, menée en juillet

par Pondering Panda, a révélé que près d'un sur quatre jeunes n'ont pas l'intention de voter lors des élections de 2014. Jessie Duarte estime qu'« une quantité importante de personnes » sont satisfaits avec la performance de son parti. Cependant, « la classe moyenne souhaite connaître l'étape suivante ». L'ANC travaille dur pour regagner le Cap de son ri-

val le parti d'Alliance démocratique, a-t-elle déclaré. « Notre parti travaille principalement avec les communautés noires dans la province occidentale du Cap-Occidental ». Le président Jacob Zuma, le leader de l'ANC a été élu en 2009, commencera son deuxième mandat si son parti remporte les élections de l'année prochaine.

Xinhua

IBK rend hommage aux soldats tchadiens

Avant son investiture, prévue le 4 septembre, le nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), a effectué une visite express à Iriba, près de la frontière avec le Soudan, pour s'entretenir avec son homologue tchadien, Idriss Deby Itno, en vacances dans la région. En réservant sa première sortie hors du Mali au Tchad, IBK fait honneur à Idriss Deby, dont le pays a connu les plus grandes pertes en hommes dans la libération du nord du Mali. « Je suis venu dire merci. Il était indiqué que je réserve cette première visite au Tchad, que je vienne exprimer toute ma reconnaissance au peuple tchadien et à son président pour l'action conduite qui a permis aujourd'hui qu'on soit dans cette stabilité », a déclaré le président IBK au sortir de son entretien avec Idriss Deby Itno. Le Tchad aura perdu une trentaine d'hommes au cours des opérations de libération du nord du Mali.

N.Nd.

AFFAIRE HISSÈNE HABRÉ

Une mission d'enquête de la Chambre africaine extraordinaire séjourne au Tchad

Chargée de juger l'ancien président tchadien Hissène Habré, une mission d'enquête de la Chambre africaine extraordinaire séjourne au Tchad jusqu'au 3 septembre dans le cadre de l'exécution d'une commission rogatoire internationale.

La délégation va rencontrer les autorités judiciaires du pays, organiser

une séance d'entretien avec l'association des victimes présumées et auditionner des témoins à charge et à décharge. Des visites ont également été prévues des sites d'Ambing et d'Amral Goz, supposés abriter des charniers, ainsi que des centres de détention à Ndjamen. Font partie de la visite les avocats

d'Hissène Habré et de la partie civile. Cette mission sera suivie de deux autres.

Hissène Habré a dirigé le Tchad de 1982 à 1990 à la suite d'un coup d'État qui a renversé Goukouni Oueddei. Il est condamné à mort par contumace pour crimes contre l'humanité par le tribunal de Nджа-

mena. Il a été arrêté le 30 juin et placé en détention préventive le 2 juillet dans le cadre d'une enquête ouverte par un tribunal spécial africain. Hissène Habré est inculpé de crimes contre l'humanité, crimes de guerre, et actes de torture.

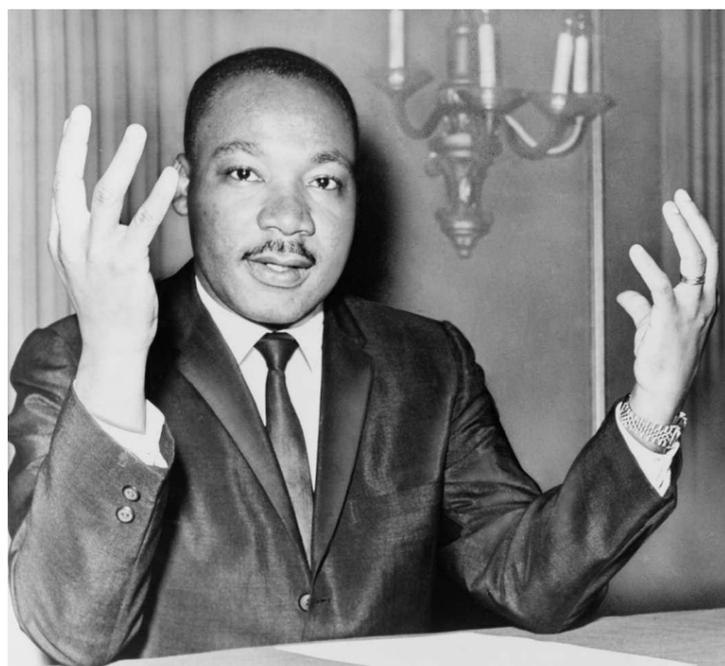
N.Nd.

ÉTATS-UNIS

Les 50 ans de « J'ai fait un rêve » de Martin Luther King commémorés avec faste dans le pays

Le 28 août 1963, le jeune pasteur noir américain, assassiné en 1968, prononça dans un discours la fameuse phrase « I had a dream » (J'ai fait un rêve) qui a marqué profondément son pays et est aujourd'hui diffusé à travers le monde.

Grand acteur de la lutte pour l'égalité de droits et contre les discriminations raciales à l'époque de la ségrégation, Martin Luther King est devenu depuis lors un véritable symbole. À Washington, un mémorial en son honneur a été inauguré il y a deux ans, par le président américain Barack Obama. Dans le cadre de la semaine commémorative des 50 ans de son discours, qui s'étend du 21 au 28 août, des Américains se rendent massivement depuis à l'endroit où le président américain Barack Obama doit prononcer son discours mercredi pour marquer l'événement, soit sur le même lieu où Martin Luther délivra le sien. Il s'agit pour ces derniers de procéder à



Martin Luther

la reconstitution de la Marche vers Washington pour le travail et la liberté (en anglais March on Washington for Jobs and Freedom), à l'issue de laquelle Martin Luther avait délivré *I had a dream*.

Outre le discours que le premier

président noir du pays va prononcer depuis les marches du Mémorial Lincoln, de nombreux événements, dont des débats et des discussions, seront animés à travers le pays ainsi que dans les représentations diplomatiques à l'étranger pour s'interroger sur

les différentes communautés qui composent les États-Unis. Pour de nombreux Américains, cinquante ans après le discours du pasteur, le travail entamé lors de la marche de 1963 est loin d'être terminé. « *Le droit de vote est cible d'attaques, le taux de chômage des Noirs continue à grimper en flèche et des milliers d'enfants noirs vivent dans des quartiers paupérisés et vont dans des écoles où n'existe aucune mixité raciale* », a fait remarquer, par exemple, Benjamin Jealous, l'un des responsables d'une des principales associations de défense des droits des Noirs. Pour sa part, Al Sharpton, un militant de longue date de la cause noire et co-organisateur de la manifestation a souligné : « *J'ai toujours dit que nous avons accompli d'énormes progrès dans ce pays. Cela dit, croire que le travail est fini c'est, au mieux, faire preuve de bêtise ou de naïveté.* »

Aux États-Unis, les Noirs américains, qui comptent pour 14,2%

de la population, sont toujours en queue de peloton en termes socioéconomiques. En effet, selon des estimations officielles, 12,6% d'entre eux étaient au chômage en juillet, contre 7,4% en moyenne pour la population américaine. Il faut néanmoins signaler qu'en 50 ans, le pourcentage de Noirs qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté est passé de 41,8% à 27,6%. Rappelons que le 28 août 1963, environ 250 000 personnes, toutes origines ethniques confondues, étaient mobilisées à la faveur d'une marche au cours de laquelle, elles entonnaient le slogan « *L'égalité maintenant !* » et chantaient *We Shall Overcome* (Nous vaincrons). Ce jour-là, Martin Luther King, 34 ans, fit un discours et lança son célèbre : « *J'ai fait un rêve, celui qu'un jour cette Nation se lèvera et se mettra à vivre pleinement son credo : nous tenons ces vérités comme allant de soi, que les hommes naissent égaux.* »

Nestor N'Gampoula

ARTS PLASTIQUES

Une formation adéquate pour les artistes

Les ateliers Sahn organisent depuis le 26 août dans leurs locaux des formations sur la peinture, la vidéo et la critique d'art. Ces ateliers se déroulent sur le thème de l'eau, tel que choisi cette année par l'Organisation des Nations unies.



Les participants aux ateliers Sahn. (© DR)

Cette rencontre internationale d'art contemporain vise la promotion et la diffusion des différentes expressions artistiques. Un mois durant, quarante-trois participants venus de Kinshasa, du Togo, de Pointe-Noire, du Cameroun et de Brazzaville suivront des cours délivrés respectivement par Amadou Camara Gueye de nationalité sénégalaise, Frédéric Dumond de nationalité marocaine, et Éric Watt de nationalité française. « *Nous avons trouvé intéressant de soumettre ce thème à nos artistes, pour voir ce qu'ils en pensent. À la fin de ces ateliers, une exposition sera présentée. Des textes de critique d'art, de peinture et des vidéos seront également traités sur ce thème thématique* », a indiqué Chris-Lewis Moubounou, coordonnateur général. Éric Watt a apprécié l'initiative, qu'il considère comme une manière qui permet d'aborder l'art de façon plus académique. Il présentera aussi ses deux films, intitulés *La Nuit des renards* et *Le Voyage de la source de la loi*. Par contre, Frédéric Dumond animera des séances de filmage et montrera aux apprenants des vidéos d'artistes connus et moins connus de la scène internationale.

Doctrovée Bantsimba, artiste plasticienne, a bénéficié d'une résidence de trois mois après avoir gagné à la pre-

mière édition l'année dernière, le premier prix. Pour elle, c'est une première dans notre pays de voir une telle initiative : « *J'ai eu tout ce que je pouvais avoir; la tranquillité, le matériel, et j'ai fourni le meilleur de moi-même.* » L'artiste souhaite travailler avec des personnes vivant avec handicap pour partager son savoir-faire et son expérience, car, dit-elle, il n'y a pas de barrière dans l'art. Les ateliers Sahn, dirigés par Bill Kouélany, directrice artistique, et Chris-Lewis Moubounou, coordonnateur général, sont à leur deuxième édition internationale d'art contemporain, après celle tenue en 2012 à Brazzaville. Les ateliers Sahn sont un centre culturel, de partage et de savoir, où se forme une vraie élite. Ils se donnent pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des artistes, de stimuler leur création et inscrire une nouvelle génération d'artistes congolais sur la carte de la création contemporaine. Les ateliers Sahn ont plusieurs compartiments, notamment une médiathèque, une galerie, une salle de stockage, et des résidences d'artistes.

2013 a été déclarée Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. Ces ateliers se poursuivent jusqu'au 29 septembre.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

Des cours de percussion pour les orphelins de Brazzaville

Dix percussions ont été offertes, le 24 août, aux orphelinats Cœur immaculé à Mafouta et Joseph-Gaston à Moukondo par les animateurs du projet Artistes en herbe à raison de cinq pour chaque structure pour enfants vulnérables. Objectif de la démarche : proposer une activité éducative extrascolaire aux enfants.

Le projet Artistes en herbe est initié par l'artiste belgo-congolaise Syssi Mananga (lauréate

de la sourire aux enfants traumatisés lors des explosions du 4 mars 2012. L'orphelinat Nazareth de Mpila a été le premier bénéficiaire avant que le projet ne se répande dans trois autres structures pour enfants vulnérables à Brazzaville. Cela, grâce à la vente de tickets pour un concert de Noël organisé en décembre 2012, à la vente d'albums de l'artiste Sissy Mananga, et aux différentes contributions de sponsors privés. Cette année, il a



Séance appliquée entre l'encadreur et ses enfants. (© DR)

des Tam-Tam d'or 2013). Il concerne des enfants dont l'âge varie entre 5 et 17 ans et qui apprennent non seulement la percussion, mais aussi le chant et la guitare. Une véritable thérapie pour vivre de nouvelles expériences et découvrir des talents musicaux. Ces cours de musique ont été lancés dans le but de redonner

été ajouté les cours de capoeira, un art martial afro-brésilien qui sera présenté lors du premier spectacle de l'année prévu pour Noël en décembre. Le deuxième spectacle, prévu pour juin 2014, pendant lequel les meilleurs élèves seront primés. Le professeur de percussion, Marie-George Banzouzi-

Samba, plus connu sous le pseudonyme de Magnum, promet une bonne formation aux enfants. « *La percussion chez moi est innée. Ce n'est pas parce que tu es percussionniste que tu peux apprendre la percussion aux enfants, non. Ce savoir, je l'ai appris de mon père. Je suis professeur de percussion, et je l'ai enseigné jusqu'à des Chinois. Je suis donc en train d'apprendre aux enfants à jouer plusieurs rythmes. Outre la pluralité des rythmes du Congo, je vais leur apprendre konga, salsa, boléro, tchatcha-tcha... Nous allons commencer cette semaine.* »

Diane Bantsimba, responsable adjointe de l'orphelinat Cœur immaculé de Mafouta, qui dispose d'une salle de percussion, a exprimé sa joie : « *Nous sommes ravis et nous voulons que les enfants aient la gaieté. Car quand ils sont gais, nous nous sentons heureux. Ce projet Artistes en herbe est un projet important pour la vie des enfants.* » Elle a en profité pour lancer un appel aux bonnes volontés : « *Nous accusons quelques difficultés, notamment en alimentation et en vêtements. Nous lançons donc un appel afin que les bonnes volontés nous soutiennent, car un seul doigt ne peut pas laver la figure.* »

Bruno Okokana

Les Dépêches de Brazzaville
Musée Galerie du Bassin du Congo
84, bld Denis Sassou N'Guesso,
Immeuble les Manguiers- Mpila-Brazzaville
République du Congo

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le vernissage, avec succès, de l'exposition de la danse initiatique « Kiebé-Kiebé », le 9 octobre 2012 à Brazzaville (CONGO), le Musée-Galerie du Bassin du Congo organise, le 9 septembre 2013, en partenariat avec le Musée Afro-brésilien (MAFRO) de l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (BRÉSIL) à 18h30, le vernissage de la première exposition internationale de cette danse du Congo, pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Cette première exposition internationale « Kiebé-Kiebé » se poursuivra jusqu'au 29 novembre 2013. Elle est placée sur le thème : « Le Kiebé-Kiebé, danse initiatique du Congo-Brazzaville ».

D'éminentes personnalités du Congo et du Brésil apporteront leur soutien à cet événement hautement culturel qui témoigne de la solidité des liens entre les peuples brésilien et congolais à travers une histoire commune.

Le Musée-Galerie du Bassin du Congo, qui a la noble ambition de faire découvrir le « Kiebé-Kiebé », en dehors du Congo, entend exposer au monde, ce côté ancien et profond de l'histoire du Congo, qui mêle curiosité et connaissance, sachant qu'un peuple sans repère ne saurait construire son avenir. C'est ainsi que le Musée-Galerie du Bassin du Congo se propose d'organiser la seconde édition de cette exposition internationale à Cuba en 2014.

Cette initiative affirme avec force la volonté du Congo de promouvoir, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la visibilité des danses traditionnelles, d'affermir et d'approfondir la coopération culturelle et artistique entre les peuples.

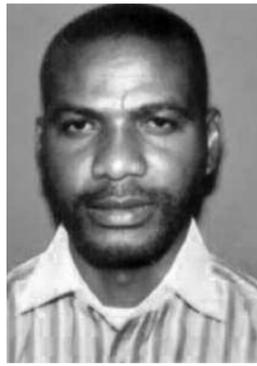
Musée-Galerie du Bassin du Congo.
Contact : 00 (242) 06 691 83 22.

NÉCROLOGIE



Les enfants Ganféré : Ganféré Mbola Ygany, Yves-Blandis Ganféré, Garcia Ganféré, Lelas Ganféré, Ganféré Mbola, Ganféré Kevin, Ganféré Obo, Ganféré Koukou, Janite Ganféré informent parents, amis et connaissances du décès de leur père, Jean Ganféré décédé le dimanche 25 août à 20h 25. La veillée mortuaire se tient au n° 53, rue cité des 16 Mikalou Talangaï. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

• Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Denis Bikoumou, Jacques Miakoutama, Angélique Massengo, Clotilde Milandou et Dikamona informent les parents, amis et connaissances du décès de leur neveu, frère et fils, Daniel Louvila alias Cadex, survenu le vendredi 23 août à la Maison d'arrêt de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 72 rue Mpangala à Ouenzé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

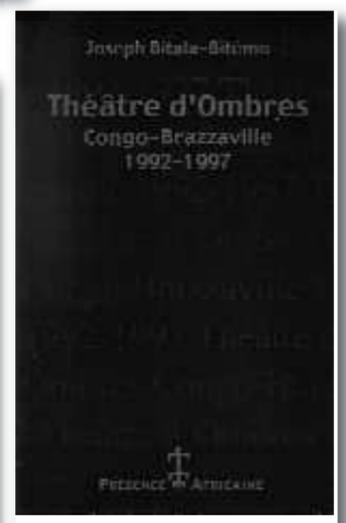
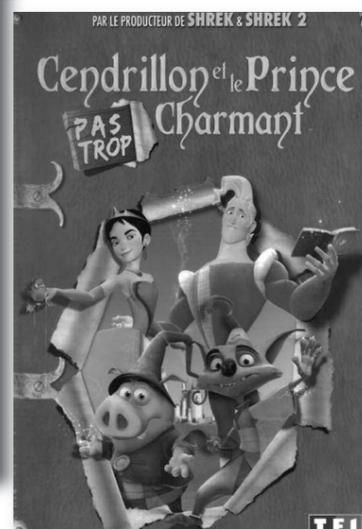
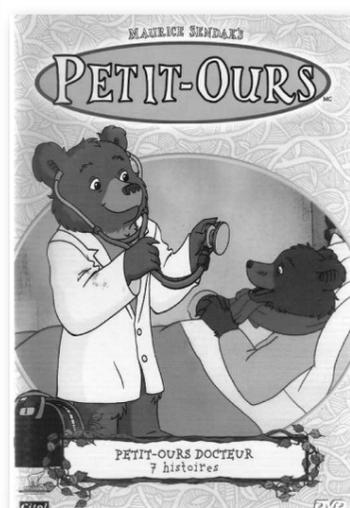
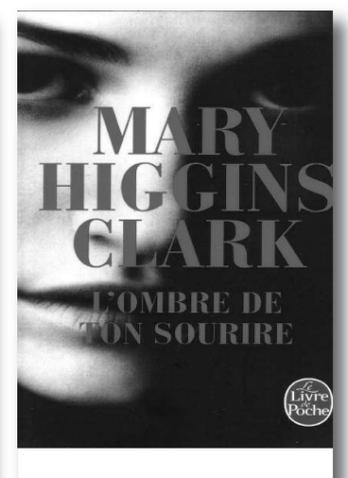
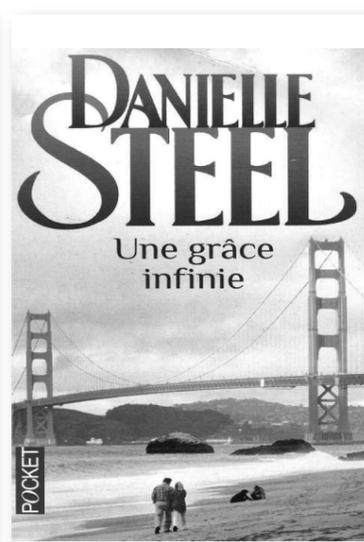
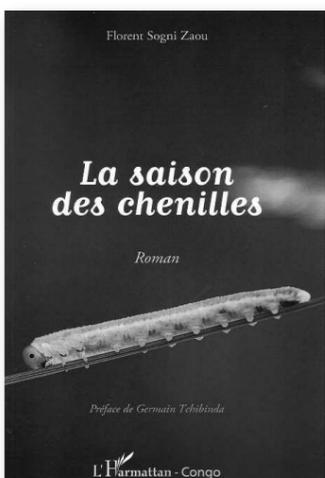


La famille Loundou, Dell Martial Mombongo et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et frère Constant Didier Loundou survenu le samedi 24 août à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 35 rue Dahomey à Poto-Poto Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRANSIT

- Connaitre les régimes douaniers.
 - Appréhender le dédouanement des marchandises ;
 - Connaitre les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
 - Connaitre les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
 - Connaitre le Fret maritime, aérien, routier,...
 - Connaitre les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
 - Savoir gérer une expédition international ;
- Début : 3 sept (+document gratuit)**
Coût : 25 000 Fr + 1 marker non permanent
Durée : 2 semaines
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-congo (derrière la fac de droit, à l'étage)
Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

La gymnastique séduit le public d'Owando

Le spectacle gymnique, qui a agrémenté la deuxième journée de la compétition, a eu de l'écho auprès du public de la localité qui n'a pas arrêté d'applaudir à chaque passage des gymnastes.

Tous les départements représentés à l'édition 2013 de l'Onssu ont réussi leur opération de séduction dans cette compétition. Les dix-sept pres-

Seuls les points attribués par ce dernier ont révélé au public que les gymnastes n'avaient pas les mêmes performances. Ainsi, Ngouma-Makita, du département de Pointe-Noire, a présenté l'un des enchaînements les plus remarquables du point de vue artistique. La gymnaste a respecté à la lettre la coordination de la gestuelle et bien d'autres critères, à en

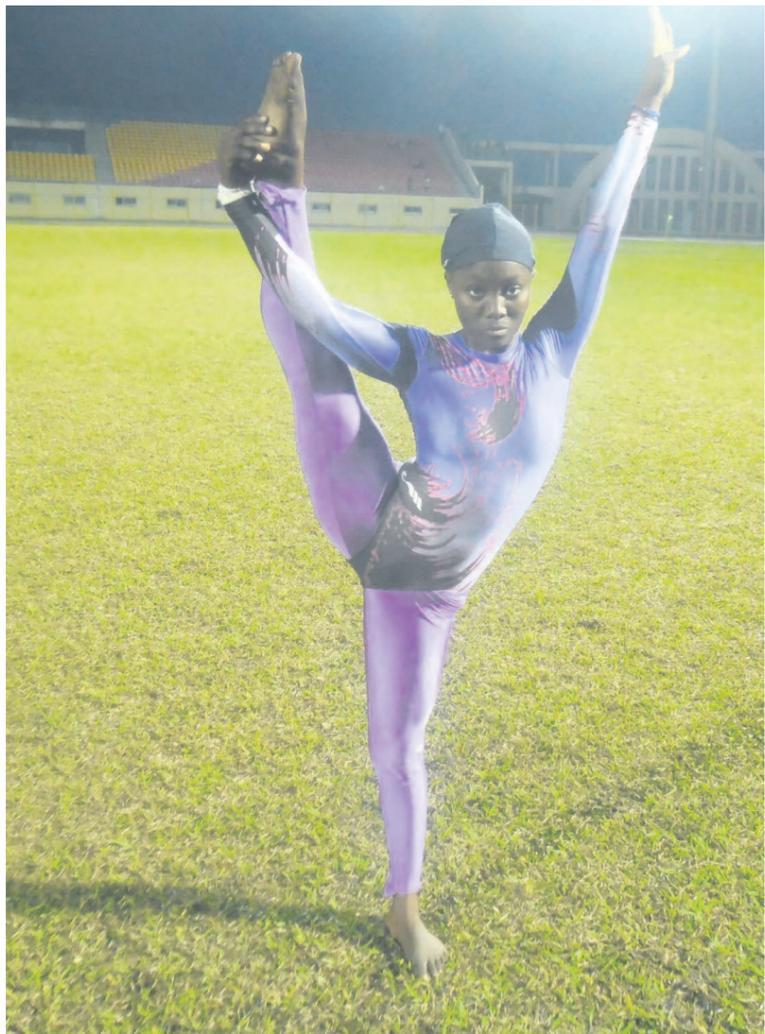
périeure à celle du jury. Cette performance est la meilleure de la catégorie cadette dans laquelle l'athlète a compété.

Chez les juniors dames, la note n'est pas allée plus loin puisque Louzayadio-Diawa, de Brazzaville a également glané 13 points. Elle est secondée par Euphrate Obilangomo du département du Niari qui a obtenu 12,5 points et Ngoma-Kouba de Pointe-Noire avec 12,20 points. Dans cette catégorie, c'est Prisca Kenga du département de la Cuvette qui a bouclé la liste des performances avec 10 points. Elle ne pouvait pas faire mieux devant ses concurrentes visiblement surentraînées.

Bena Moukouango de la Lékoumou, par ailleurs, s'est imposé chez les cadets. Il a réalisé une prestation gymnique riche de 14 points. Ciscovan Ntsiété de Brazzaville est arrivé en deuxième position avec 12,5 points alors que Binikona Bassola de Pointe-Noire se faisait distinguer par une prestation agréable aux yeux du jury qui n'a pas hésité à attribuer 14 points à l'athlète.

Dans l'ensemble, les prestations étaient d'un niveau appréciable. Les talents se sont révélés dans différentes catégories puisque certains départements, sous-estimés du fait que la gymnastique ne serait pas pratiquée chez-eux, ont prouvé le contraire. L'un des membres de la Fédération congolaise de gymnastique, Denise-Marie, a reconnu qu'il y a encore du travail à faire pour améliorer les performances des gymnastes sur toute l'étendue du territoire nationale.

Rominique Nerplat Makaya



La démonstration de Ngouma-Makita

tations qui ont illuminé le stade Marien-Ngouabi, dans la soirée du 26 août, ont été ovationnées à la mesure du plaisir procuré à l'œil du public et du jury.

croire l'un des membres du jury. La prestation de Ngouma-Makita lui a donc valu 13 points, même si le public ébloui proposait une note su-

CÔTE D'IVOIRE

Les Diables rouges se qualifient pour les huitièmes de finale de l'Afrobasket 2013

Après 28 ans d'absence, les Diables rouges ont renoué avec la victoire lors d'une phase finale de l'Afrobasket, le championnat d'Afrique des Nations de basket-ball. Dimanche après-midi, les hommes de Louis Tsoungui, l'entraîneur camerounais de la sélection congolaise, ont battu le Mali (87-77) lors de la troisième journée de la phase de poules, prenant ainsi la troisième place du groupe D.



Assigné aux tâches défensives avec son club du Paris-Levallois, ici en finale de la Coupe de France 2013, Giovan Oniangué est devenu l'atout offensif numéro 1 des Diables rouges lors de cet Afrobasket. (© Adiac)

La première victoire congolaise depuis l'édition 1985

La plupart des joueurs n'étaient pas nés lors de la dernière victoire des Diables rouges lors d'une phase finale du championnat d'Afrique des Nations de basket : c'était il y a 28 ans, à Abidjan, déjà, et le Congo battait le Kenya (118-61) lors de l'édition 1985, que les Diables rouges ont achevé à la dixième place. Dimanche après-midi, à l'occasion de la troisième journée de la phase de groupes, le Congo a donc renoué avec le succès en disposant du Mali (87-77).

Le Congo remporte le premier quart-temps, mais est mené à la pause. Une victoire obtenue aux forceps, car les Maliens ont longtemps fait douter les Diables rouges. Ces derniers ont pourtant bien abordé la rencontre, bouclant le premier quart-temps sur le score de 24-18. Mais malgré l'impact indéniable du Parisien Giovan Oniangué, l'homme du match, le Congo va laisser les Maliens revenir dans le match et atteindre la mi-temps avec un score de 34-37.

Les Diables rouges haussent leur niveau et remportent le match

Après la pause, les Diables rouges parviennent à hausser leur niveau, malgré un manque évident de vécu collectif, et prennent peu à peu l'ascendant sur leurs adversaires. Ils bouclent ainsi le troisième quart-temps avec 8 points d'avance (63-55), puis remportent le match 87-77.

Cette troisième place permet au Congo d'éviter l'Angola...

Une victoire importante car elle permet aux Diables rouges d'éviter un improbable huitième de finale face à l'Angola, futur adversaire du Mali. Avec le Cap-Vert, le tirage est (un peu) plus favorable pour le Congo. Mais attention, le Cap-Vert, médaillé de bronze en 2007, reste un adversaire redoutable : dans leur groupe C, les Capverdiens ont tenu la dragée haute à l'Angola, avant de s'incliner 50 à 75. Ensuite, ils ont battu la Centrafrique (90-82) et le Mozambique (65-53), deux formations bien plus huppées que le Congo à l'échelle continentale (deux sacres pour les Fauves de l'Oubangui, onze participations pour les Mozambicains).

... mais le Congo devra créer l'exploit face au Cap-Vert

Il faudra donc que les Diables rouges hissent encore leur niveau de jeu pour passer cet obstacle. Après un large revers face au Cameroun (43-74), lors de la première journée, les Congolais ont rendu une copie bien plus honorable face aux redoutables Nigériens (75-93). Leur victoire face au Mali témoigne donc d'une nette progression dans l'expression collective, point faible d'une équipe qui se connaît peu (le groupe des locaux, troisième des éliminatoires de la zone 4, et les cinq joueurs de la diaspora qui ont renforcé l'équipe ne se côtoient que depuis quelques semaines).

Le collectif ne doit pas compter sur le seul Oniangué pour gagner le match

Mais face au Cap-Vert, cela ne suffira pas, si les Diables rouges ne parviennent pas à apporter plus d'impact et de présence dans les deux quart-temps. Actif et précieux lors de deux premières rencontres (12 et 14 points), Bertrand Boukinda Dibessa a moins joué face au Mali (19 minutes, 5 points, 1 rebond, 3 assistances). Face au Cap-Vert, sa présence sera nécessaire pour éviter de trop compter sur Giovan Oniangué, mais pour cela, le joueur de Mazembe devra soigner son tir extérieur, trop imprécis (0/6 face au Cameroun, 4/13 face au Nigeria et 1/3 face au Mali). C'est de toute façon un exploit que devra fournir l'équipe congolaise pour accéder aux quarts de finale. Mais tant que le match n'est pas terminé, tout est possible.

Camille Delourme

**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

DÉDOLLARISATION DE L'ÉCONOMIE

Le gouvernement déterminé à opérer les paiements en francs congolais

Le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, a rassuré que les mesures y relatives seront appliquées le plus rapidement possible, conformément au chronogramme convenu.

La réunion de la troïka du 26 août a tourné autour de deux questions essentielles, à savoir la lutte contre la dédollarisation de l'économie congolaise et la paie des agents et fonctionnaires

de l'État basés en provinces. La mesure sur l'arrêt de l'importation des véhicules vieux de plus de dix ans ainsi que la spéculation du prix du ciment gris ont également été abordés par le vice-Premier et ministre du Budget au sortir de la



Daniel Mukoko Samba

réunion.

Au sujet de la dollarisation de l'économie congolaise, Daniel Mukoko Samba a fait savoir qu'au cours de cette réunion présidée par le Premier ministre, les membres ont poursuivi les réflexions et les

discussions sur la matrice des mesures relatives à la dédollarisation. De ses propos, il ressort clairement que tous les paiements du trésor public se feront désormais en franc congolais. Selon lui, les mesures les plus faciles consistent à payer les résidences, c'est-à-dire les personnes vivant en RDC et qui bénéficient de paiements du trésor public. Pour son application effective, le chef du gouvernement a promis d'écrire aux différents ministres des lettres pour les instruire au sujet de cette mesure. L'exemple le plus illustratif est le paiement des go-pass à l'aéroport international de N'djili qui, selon Daniel Mukoko Samba, doivent être payés en franc congolais. « Nous sommes en RDC, notre monnaie c'est le franc congolais. C'est un prélèvement décidé par l'État et il doit être prélevé en mon-

naie nationale », a-t-il souligné, tout en s'exclamant sur le fait qu'il n'y a pas de raison que le go-pass se paie en dollars.

Paie des fonctionnaires en provinces

Annonçant le lancement de la paie du mois d'août, Daniel Mukoko Samba a rappelé que les fonctionnaires vivant en provinces seront désormais payés via Caritas Congo. « Des mesures ont été prises concernant la paie par voie bancaire dans les territoires où cela a posé problème pour que d'ici le mois d'octobre, on puisse faire fonctionner un système qui fait que Caritas paie les enseignants dans les territoires à problème et que les ordonnateurs délégués provinciaux et les autres intervenants le fassent pour les autres fonctionnaires », a-t-il précisé.

Quant à la paie des agents et fonctionnaires résidents dans les zones non encore bancarisées, le vice-Premier ministre a lancé la balle à la Banque centrale du Congo qui, selon lui, devra mettre en place un mécanisme de paie avec les institutions de micro-finance en règle.

Au sujet de l'importation des véhicules de plus de dix ans, le vice-Premier ministre a dit qu'il s'agit d'une mesure visant l'intérêt collectif, car elle consiste à décourager l'entrée sur notre territoire des véhicules trop vieux qui polluent l'environnement. S'agissant de la hausse du prix du ciment gris, Daniel Mukoko a affirmé qu'elle est due à une forte demande sur le marché, alors que la production interne est assez faible.

Gypsie Oïssa Tambwe

CONCERTATIONS NATIONALES

Rendez-vous le 4 septembre

Près de sept cents délégués issus de différents courants politiques et de la société civile sont attendus à ces assises.

Devant un parterre des journalistes réunis ce mardi 27 août au Palais du peuple, le co-président du présidium des concertations nationales, Aubin Minaku, a annoncé l'ouverture solennelle des travaux d'ici le 4 septembre. Les deux membres du présidium présents ont affiché un sérieux optimisme quant au respect de cette échéance, étant entendu que les derniers points de divergence majeurs entre les différentes composantes qui bloquaient la dynamique enclenchée ont été aplanis. Avec la signature le même jour du règlement intérieur de ce forum devant les membres du comité préparatoire, rien à ce jour ne peut s'opposer à l'ouverture de ces assises attendues de pied ferme par l'opinion tant nationale qu'internationale. De la question du quota aux thématiques en passant par la participation de la diaspora et des groupes armés, l'immunité des participants et autres, les uns et les autres auraient décidé de mettre un peu d'eau dans leur vin. La relance des hostilités à l'Est du pays sur fond des bombardements des populations civiles à Goma de la part du M23 aurait sans doute convaincu le présidium à faire diligence pour démarrer les



Le co-président du présidium, Aubin Minaku

travaux. Ceux-ci vont s'ouvrir en laissant sur les carreaux de nombreuses composantes sociopolitiques qui déclarent ne pas être concernées par ces assises à l'instar de la société civile du peuple. Pour n'avoir pas eu gain de cause par rapport à leurs revendications visant l'abrogation de l'ordonnance convoquant ce forum national au profit d'une nouvelle qui prend en compte leurs desiderata, des partis politiques tels que l'UNC de Vital Kamerhe se déclarent non partants.

La cohésion nationale recherchée par ces assises paraît, de ce fait, comme un des défis majeurs auxquels les participants devront faire face sur fond de contestation du quota représentatif alloué aux différentes forces sociales et politiques. Ce faisant, ces assises sont censées déboucher sur une alternative susceptible de résoudre définitivement l'équation de l'Est du pays.

Alain Diasso

CONTRÔLE IMMINENT DES TÉLÉCOMS

Amendes et retrait de licence aux opérateurs non conformes

Le ministère des Postes, téléphone et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC), Kin-Key Mulumba, et son collègue de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemoyato, ont signé un arrêté interministériel portant sur les orientations de la politique dans les télécommunications en RDC, précisément dans son volet relatif à la tarification des services.

Selon l'ACP, cette mesure vise à fixer et à faire appliquer les orientations sur la tarification des services des télécommunications offerts par les opérateurs de réseaux et services publics. À cet effet, le ministre de l'Économie les a invités tous à déposer leurs structures tarifaires au grand complet pour permettre à

son administration de réaliser un contrôle à posteriori du fonctionnement du secteur. L'on a appris aussi que le contrôle en question permettra de s'assurer non seulement de la traçabilité des opérations des télécoms mais aussi de la véracité des prix en fonction des différents services rendus.

Au-delà, la question controversée de la gestion des appels internationaux qui a longtemps opposé le ministre Kin-Key aux opérateurs du secteur refait de nouveau surface.

En effet, l'arrêté ouvre aussi la voie à une meilleure analyse du flux illicite des capitaux, notamment pour le cas des appels extérieurs entrant avec le code 243.

Les opérateurs réfractaires seront

exposés à des sanctions, allant des pénalités sévères dont les amendes atteignent jusqu'à un demi-milliard de francs congolais, mais aussi le retrait de la licence à tout opérateur réfractaire, en cas de non-conformité aux différentes dispositions de l'arrêté interministériel. Comme l'a précisé Tryphon Kin-Kiey, la réflexion a pu être mûrie au cours des travaux réalisés antérieurement par les deux ministères, sur demande du Premier ministre, Augustin Matata.

L'objectif global recherché par le gouvernement est d'arriver progressivement à résoudre le problème de la fiscalité qui continue à se poser dans ce secteur, d'après lui, en matière tarifaire.

Laurent Essolomwa

HOSPITALISATION DE NELSON MANDELA

Les Congolais d'Afrique du Sud également mobilisés

Beaucoup parmi eux ont suivi la dernière déclaration de la présidence sud-africaine confirmant la situation « critique mais stationnaire » de Madiba, admis à l'hôpital depuis le 8 juin à Pretoria.

Les services de la présidence sud-africaine ont diffusé, le 27 août, le discours du président Jacob Zuma lors de la remise d'une distinction spéciale à Nelson Mandela pour sa contribution en faveur de la paix par la Mahatir global peace foundation. Acceptant de prendre cette distinction spéciale en son nom en Afrique du Sud, Jacob Zuma a aussi relevé que l'ancien président, âgé de 95 ans, est toujours à l'hôpital pour des soins appropriés. Toutefois, l'on a observé des progrès lents mais réguliers le 11 août. Cette évolution en dents de scie confirme la vulnérabilité de la santé du malade le plus populaire. D'ailleurs, selon toujours la présidence sud-africaine, il y a des moments où son état n'est pas stable. « Nous savons que Nelson Mandela est toujours dans un état critique mais stable. Il respire à l'aide d'une machine », a commenté Nancy, une congolaise établie depuis deux ans en Afrique du Sud. L'hôpital est de-

venu actuellement un lieu touristique, a-t-elle ajouté. « Les Congolais, comme vous les connaissez, sont aussi là pour faire des photos. Et l'entrée de Heart hospital est transformée en un lieu touristique. Il y a aussi beaucoup de chaînes de télévision », a-t-elle martelé.

À Kinshasa, la question est loin de désintéresser l'opinion locale tant le prix Nobel a marqué des générations entières des Congolais. Au cours d'une interview, maître Liyolo avait déploré le triste sort réservé au monument érigé jadis au croisement ex-24 Novembre et Boulevard du 30 Juin. Cette imposante colombe de la paix déboulonnée et jetée sur le côté pour ouvrir la voie à l'élargissement du boulevard du 30 Juin a été inaugurée par Nelson Mandela lui-même au cours d'une visite à Kinshasa. Autre preuve d'une mobilisation à tous les niveaux, le 95e anniversaire de Nelson Mandela a été également célébré le 18 juillet en la cathédrale Notre-Dame du Congo de Lingwala, en présence du gouverneur de la ville, André Kimbuta. Un élan de solidarité apprécié par l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud.

Laurent Essolomwa

RDC

Un débat lancé sur la protection sociale des personnes de troisième âge

L'exercice suscité par l'ONG Vieillesse Heureuse vise à proposer au gouvernement et à la Nation congolaise tout entière des pistes de solutions pour une politique nationale en la matière.

Le Centre de rééducation des handicapés physique de Kinshasa/Gombe abrite, depuis le 27 août, un atelier sur « la protection sociale des personnes de troisième âge en RDC ». L'activité organisée par Vieillesse heureuse ASBL vise à proposer à tous les partenaires intéressés, y compris le gouvernement, des pistes de solutions pour une politique nationale de protection sociale des personnes de troisième âge (PTA). Les travaux qui se passent en atelier tournent autour des exposés faits par des experts, des politiques et les membres du gouvernement. Les premières interventions devraient tabler sur l'évolution historique, politique et juridique de la protection des PTA dans le pays. Cependant, pour la dernière journée, les exposés prévus devraient tabler sur l'évolution économique, sanitaire et socioculturelle des PTA ainsi que sur le régime général et sur la mobilisation de l'opinion nationale sur la protection des PTA.

Un état des lieux sombre

Dans les motivations de cette activité, le président de Vieillesse



Lancement des travaux

Heureuse ASBL, Patrick Kankienza, a souligné un manque criant de structures et des spécialités en gérontologie et en gériatrie dans presque toute l'Afrique. S'agissant particulièrement de la RDC, il a, en effet, brossé un tableau sombre et peu heureuse de la situation des PTA. « La PTA qui était généralement considérée comme sage dans notre société, à cause de dénuement dont elle est devenue victime, est brusquement qualifiée de sorcière et est traitée de tous les maux », a-t-il relevé. À en croire Patrick Kankienza, c'est ainsi que suite à tous les préjugés et discrimination qui ne sont pas forcément vraisemblables, la pau-

vre PTA est abandonnée, rejetée par son entourage, voire sa propre famille. « Elle est marginalisée, maltraitée, vouée à son propre et triste sort. Elle est contrainte d'habiter dans la rue, sans soins de santé, sans vêtement, sans nourriture, etc. », a-t-il déploré.

Pour Patrick Kankienza, le Congo étant le seul héritage commun légué à la postérité par ses arrière-grands-pères, eux qui ont donné leur force, leur jeunesse, leur intelligence, leur vigueur en affrontant et en bravant des situations extrêmement difficiles comme la traite négrière, la colonisation, le combat pour l'indépendance, devraient être accompagnés avec

une attention soutenue dans leurs derniers instants sur cette terre afin qu'ils la quittent avec un sourire. « Nous les maltraitons, nous les négligeons, nous les méprisons, nous les marginalisons et, plus dramatique encore, ils sont devenus pour certains la cause de tous les malheurs qui nous arrivent », a-t-il condamné.

Un travail noble

De l'avis du président de Vieillesse Heureuse ASBL, Patrick Kankienza, c'est en réaction contre ces mauvaises attitudes délibérément créées et injustement infligées à cette catégorie de personnes que le nouveau comité de

cette ONG ne ménage aucun effort pour défendre et protéger socialement à la limite de leurs possibilités, les PTA.

Dans ses activités, cette association organise et assure la gratuité des soins de santé primaire dans ses centres de santé et dans le Réseau des soins de santé à domicile. Vieillesse Heureuse ASBL réalise également certaines interventions sociales dans les limites de ses moyens. « C'est un travail pénible, compte tenu de multiples problèmes difficiles à comprendre et pas faciles à résoudre en rapport avec la particularité des personnes qui sont l'objet de notre préoccupation, mais tout de même noble et qui vaut la peine d'être exécuté », a appuyé Patrick Kankienza.

Pour atteindre ses objectifs, Vieillesse Heureuse ASBL, fondée depuis 1986 par feus Tshyunza et Dr Kankienza Muana-Mbo, a constitué une équipe d'enquêteurs formés, très déterminés, qui sont régulièrement sur le terrain pour le bien-être des PTA.

L'atelier, note-t-on, a été organisé en partenariat avec les ministères de la Santé publique, des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, et du Genre, femme et famille ainsi que l'Institut national de sécurité sociale, dont les exposés devraient constituer la matière pour ces travaux.

Lucien Dianzenza

CARITAS

De l'assistance agricole aux déplacés et retournés de Goma

Plus de quatre mille familles de déplacés et retournés vivant à Bweru et à Mpati aux environs de la ville de Goma, dans la province du Nord-Kivu, viennent de recevoir des semences et des outils aratoires.

Le geste s'est réalisé grâce à un projet financé par l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (Echo), via Caritas Belgique. Le projet d'appui en sécurité alimentaire, indique un communiqué de Caritas-Goma, permet de reprendre les activités agricoles en mettant en valeur les champs abandonnés. Outre des semences et des outils aratoires que ces familles reçoivent, elles bénéficient également d'un accompagnement technique et de la sensibilisation sur les bonnes habitudes alimentaires durant toute la saison culturale qui va de juin 2013 à avril 2014. C'est sous forme de foire que des ménages déplacés et retournés reçoivent cette assistance agricole, car les foires constituent un lieu de rencontre entre les bénéficiaires et les produc-

teurs parce que, pour les premiers, les foires leur donne la possibilité de juger les semences et outils aratoires adaptés à l'usage local et pour les seconds, ces rencontres leur donnent de nouveaux débouchés pour leurs produits avec des acheteurs qui ne fréquentaient plus les marchés. Les foires offrent aussi l'opportunité de développer, dans une région, l'économie et la production locale. Cette assistance permettra aux populations déplacées et retournées d'assurer non seulement la disponibilité des aliments dans ces ménages, mais aussi d'améliorer le statut alimentaire de leur consommation sur le plan qualitatif et quantitatif. Ce qui va diminuer la vulnérabilité. Notons que le projet d'appui en sécurité alimentaire à Bweru et à Mpati est la suite de celui de Rubaya, qui a pris fin en mars 2013. C'est environ cinq mille cinq cents ménages déplacés et retournés de cette région à l'ouest de Goma qui ont bénéficié de cette assistance humanitaire.

Aline nzuzi

PROJET AGRICONGO

Renforcement des organisations paysannes autour de Bwamanda

L'objectif de cet atelier est de contribuer à la structuration d'un mouvement paysan congolais, en partant des dynamiques paysannes vivantes du village à la province en RD Congo.

Une cinquantaine des délégués des organisations paysannes réfléchissent autour d'un atelier d'analyse et de renforcement de la structuration des organisations du mouvement paysans en RDC. Ces assises qui se tiennent à Bwamanda, à près de 78 km de la ville de Gemena dans la province de l'Équateur, sont organisées par CDI-Bwamanda et l'Alliance AgriCongo, en collaboration avec la Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo (Conapac).

Venus de trois districts du nord de l'Équateur (Mongala, nord et sud Ubangi), les participants à cet atelier pourront donc échanger sur le niveau d'organisation et de structuration du mouvement paysan en RDC.

En fin de compte, ils devront s'approprier les concepts d'organisation et de structuration des organisations paysannes et de dégager les motivations so-

ciales, économiques et politiques ainsi que les capacités et les effets liés aux principes relatifs à ces concepts. En outre, les paysans devront apprécier le niveau d'organisation, les avantages et les limites du modèle de structuration choisi par les producteurs agricoles ainsi que les modifications apportées dans le temps aux textes juridiques.

Appui au plaidoyer agricole

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet « Appui au plaidoyer agricole et à la structuration provinciale et nationale du mouvement paysan en RD Congo » lancé en 2012 par l'Alliance AgriCongo. Il s'agit d'un réseau de plus d'une dizaine d'ONG belges dont le CDI-Bwamanda. Grâce au cofinancement de la coopération belge, ce programme permet aux paysans congolais d'avoir un cadre de discussions et d'échanges autour des centres d'intérêt les concernant afin de le porter au niveau local, provincial et national pour une prise en compte.

Ce projet vise à restructurer et à renforcer les organisations

paysannes pour qu'elles soient reconnues par les autorités nationales, décentralisées et les agences de développement comme des partenaires incontournables dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique agricole en RDC à tous les niveaux. La finalité est de faire de l'agriculture familiale ou paysanne un choix de développement inclusif et durable.

Au total, vingt-six ateliers sont prévus en quatre séries dans cinq provinces de la RDC (Bas-Congo, Bandundu, Équateur, Nord et Sud Kivu) en vue d'élaborer un plan de plaidoyer focalisé et de renforcer la structure paysanne provinciale et nationale.

Ces ateliers seront axés sur les quatre thèmes identifiés par les organisations paysannes lors du premier carrefour paysan organisé en 2010.

Il s'agit de la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture en RDC; la sécurité foncière; le financement de l'agriculture, en l'occurrence le crédit agricole et les infrastructures rurales ainsi que la structuration paysanne.

Gypsie Oïssa Tambwe

MUSIQUE

Barbara Kanam dans un projet en faveur de l'éducation

La chanteuse a pris part, aux côtés de plusieurs artistes, à l'enregistrement du titre « Savoir » réalisé au profit de l'Unesco.



Barbara Kanam et A'salfo au studio

Le programme musical a été initié par A'salfo, leader du groupe Magic System. Ce dernier est également Ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco. Les bénéfices générés par la chanson seront reversés à cette institution internationale pour financer des projets liés à l'éducation. Les autres artistes présents dans ce projet à la fois musical et humanitaire sont : X-Maleya (Cameroun), Didier Awadi (Sénégal), Kojo Antwi

(Ghana), Mokobé (Mali), Pierrette Adams (Congo Brazza et Côte d'Ivoire), Alif Naaba (Burkina Faso), Miguelito (Bénin) ainsi que Jay Martins (Nigeria). Le projet, apprend-on, a été soumis à l'Unesco il y a sept mois. Le leader de Magic System a ainsi mobilisé d'autres artistes pour «montrer toute la solidarité de l'Afrique autour de cette cause» et surtout lui donner une «importance particulière». Selon A'Salfo,

les artistes, qui participent à ce projet, ont été retenus pour les valeurs qu'ils représentent dans leurs pays respectifs. Le clip vidéo de la chanson « Savoir » a été tourné le 22 août à Anoumabo. Des prises ont notamment été faites au sein de l'EPP Magic System, l'école ouverte au village de Marcory qui a vu grandir les membres du groupe ivoirien. C'est également dans ce village que se déroule le festival des musiques urbaines d'Anoumabo mis en place par Magic System. Le single de la chanson sera présenté officiellement le 9 septembre au siège de l'Unesco à Paris. Cette présentation sera suivie d'une série de concerts dans les pays dont sont originaires les différents artistes. Barbara Kanam s'est produite le 16 août à Kinshasa dans le cadre du Festival international des étoiles. Elle prépare son prochain album intitulé « African Diva ». Barbara Kanam a récemment réalisé un duo zouk avec la chanteuse Suzy Trebeau dans le titre « Naio ». L'œuvre est produite par le Kollektif Zouk Factory.

Patrick Kianimi

FESTIVAL AMANI

L'évènement veut s'imprimer dans le paysage de Goma

Comme son nom le souligne, Amani en swahili est l'équivalent de Paix en français, le rendez-vous orchestré par Éric Delmotte du 30 août au 1er septembre vise à faire de cette ville un haut lieu culturel prônant la paix et l'union dans la région des Grands lacs.

ence, ne sera pas la seule à meubler les soirées. En effet, la musique traditionnelle également reprise dans la programmation s'offrira une vitrine au travers notamment les prestations des tambourinaires burundais et les danseurs intore rwandais. Rappelons

de la paix, une belle traduction des aspirations pacifiques de la ville. Aussi sept autres artistes locaux sont-ils associés au festival. Goma a mis trois à contribution, le Rwanda et le Burundi ont joint chacun deux.

Embarqué dans le navire du Festival, le Foyer culturel de Goma se prête bien volontiers à la concrétisation de sa démarche. Ce, quitte à mener à terme son ambition d'attirer l'attention sur Goma de façon différente et de se constituer en un lieu de rencontre privilégié, un rassemblement sur un projet d'unité et d'entente régionale. L'on comprend alors mieux que la Monusco soit partie prenante dans l'organisation au côté notamment des trois gold sponsors que sont la Rawbank, Vodacom et Brassimba.

Lors de la présentation de son projet le 21 août à Wallonie-Bruxelles, son promoteur Éric de Lamotte a affirmé que les bénéfices qui en résulteront seront alloués à la construction de nouveaux bâtiments pour le développement du Foyer culturel de Goma. Organisé sur une base bénévole, le Festival Amani se tiendra dans le Stade Mwanga. Les concerts sont prévus de 12h à 18h. Le seul qu'abritera Kiagli, la soirée d'ouverture du 30 août se tiendra deux heures plus tard, soit à 20h. Avec un droit d'entrée fixé à un dollar américain, le festival espère accueillir plus de 12 000 personnes par jour, soit un peu plus du triple, environ 40 000 les trois jours de sa durée.

Nioni Masela



Éric de Lamotte parlant du Festival Amani à la presse

La tête d'affiche du Festival Amani se constitue de cinq stars internationales. L'on peut dire qu'ils sont tous des fils du pays, à l'exception de Fredy Massamba qui, lui, est originaire de Pointe-Noire, au Congo Brazzaville. Le premier qui n'est pas des moindres, c'est le rappeur Youssoupha, viennent ensuite Pitcho et Lexxus Legal suivi de leur benjamin, le tout jeune Innocent Balume, appelé aujourd'hui Innoss' B. La musique et la danse contemporaine, quoique mise en évi-

que, natif de Goma, Innoss' B est, tout à l'image de la jeunesse du Nord-Kivu, épris de paix et prêt à la chanter sur le podium. Au reste, loin de se constituer en un slogan creux, la devise du Festival Amani « Playing for change, Singing for peace » (Jouer pour le changement, Chanter pour la paix) se veut symbolique. Elle décrit de façon significative les motivations de l'organisation et du groupe d'artistes qui y prennent part leur volonté d'inscrire l'évènement dans la dynamique du changement espéré de tous. La survenue

Djo Cortez fait son come-back avec Tango ya mosala

Dans les bacs depuis le 25 août, le single, un préambule à Baisse pas les bras, le premier album du jeune chanteur hip-hop kinois s'écoute sur les ondes de certaines radios locales et est déjà disponible en CD.

Décalée d'une semaine, la sortie du clip de Tango ya mosala, a confié aux Dépêches de Brazzaville Djo Cortez, est prévue pour ce 1er septembre. Les mélomanes congolais, les amateurs de hip-hop en particulier le découvriront alors sur leur petit écran et sur YouTube. Ceux qui ont déjà eu la chance de l'écouter redécouvrent l'artiste dans un registre différent de Crie encore, son premier single. Du reste, il en offrira une version nouvelle dans l'album Baisse pas les bras. Les Dépêches de Brazzaville ont noté que ce n'était non sans émotion qu'il évoquait cette œuvre initiale sortie en 2007. Elle avait fait de Cortez la révélation du hip-hop congolais alors même qu'il venait fraîchement de lancer sa carrière solo, se désolidarisant de sa bande de copains du Twenz.

Pour en revenir à Tango ya mosala, à la différence du premier single qui était un rap classique, disions-nous, Cortez a associé le ndombolo pour un effet plus «congolais». Ou mieux comme il a pris soin de le souligner lui-même : « J'ai mis en musique un morceau qui ressemble aux Congolais ». Malgré ce clin d'œil particulier au commun des mélomanes locaux, le morceau est aussi à 80% en lingala, le rappeur avise ses fans qu'il préserve son identité musicale. « Je garde mon image rap », a-t-il pris soin de préciser. Assurément, Tango ya mosala annonce les couleurs du premier album de Djo Cortez qui se veut une belle balade au travers de divers genres musicaux et rythmes. Dans les quatorze ti-

tres de l'opus, de la musique il y en aura pour presque tous les goûts. En effet, nous a-t-il affirmé, il y aura à coup sûr de quoi contenter les inconditionnels du hard rap au travers du titre éponyme, Baisse pas les bras, un morceau 100% pour 100% rap. Les Zouk Lovers sont loin d'être des laissés-pour-compte. Dans Cœur qui pleure, Djo Cortez dit leur avoir concocté un rap peu ordinaire où amour et problèmes sentimentaux sont au rendez-vous.

De la brève biographie que Djo Cortez a bien voulu nous livrer, l'on retiendra qu'il a fait ses débuts en musique en 1998 au sein de l'école du dimanche de son La Borne, une des églises pentecôtistes réputées de Kinshasa. Mais c'est en dehors de ce cadre baigné de spiritualité qu'a véritablement débuté son épopée musicale. Une certitude, les prémices de la carrière qu'on lui connaît depuis se dessinaient deux ans plus tard. « En 2000, avec les potes de l'école nous avons pris l'option de créer un groupe. C'était facile, nous habitions le même quartier. C'est ainsi qu'est né Twenz », nous a expliqué Djo Cortez. Composé notamment des quatre autres rappeurs Tout Beau, Wilson, Éric et Nazze, Twenz signait là son entrée dans l'arène de la scène hip-hop. Repéré dans son école, entre 2005 et 2006, le groupe se disposait à chanter en public. Il assurait des prestations ponctuelles annuelles à l'occasion de la Noël ou de la Saint-Sylvestre, nous a-t-il dit. C'était là le déclic. Assidue et prenant les choses au sérieux, la bande de copains zélés a sorti un mini album de trois titres en 2005. Mais au bout de près de six ans d'aventure commune, Cortez décidera d'embrasser la carrière solo. La suite, on la connaît.

N.M.

10^e COUPE DU CONGO DE VOLLEY-BALL

V.Club et Force Terrestre gagnent à l'ouverture

Champions du Congo en 2012, les dames de V.Club et les messieurs de Force Terrestre de Kinshasa ont battu à l'ouverture de l'édition 2013 de la Coupe du Congo de volley-ball respectivement les équipes de Daring Club Motema Pembe (DCMP) et de la Banque centrale du Congo (BCC).

La dixième Coupe du Congo de volley-ball a démarré le 26 août au stade des Martyrs de Kinshasa. En match d'ouverture chez les messieurs, Force Terrestre de Kinshasa, tenant du titre, a battu BCC également de la capitale par trois sets à zéro et les dames du Daring Club Motema Pembe de Kinshasa s'est inclinée face à V.Club détentrice du trophée de 2012 par zéro set à trois. Le 27 août, le calendrier prévoyait chez les dames les rencontres La Gracia de Kinshasa face à Pijec de Kinshasa, Clémence de Lubumbashi aux prises avec Canon de N'Djili de Kinshasa, et les messieurs de Pancréas de Matadi face à la Police nationale congolaise. Organisée par la Fédération de volley-ball du Congo, cette compétition regroupe les équipes venues de cinq provinces du pays. La ville de Kinshasa, hôte du tournoi, y compte six équipes chez les dames, notamment Canon de N'Djili, V.Club, Motema Pembe, La Gracia, Pijec et Ouragan. Les clubs mascu-

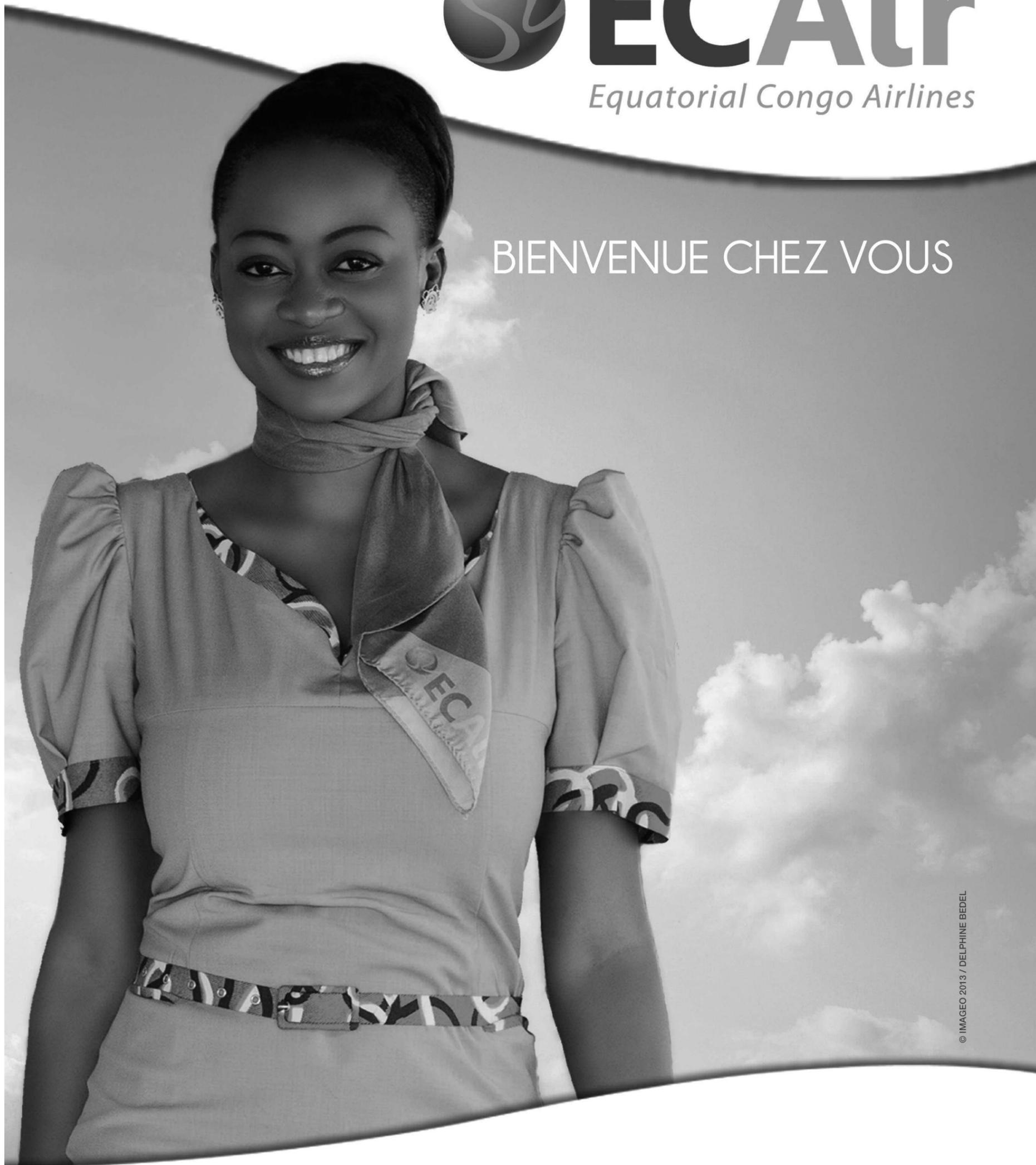
lins de Kinshasa à cette joute sportive nationale sont Force Terrestre, Espoir, Mwangaza et BCC. La province du Katanga est présente avec trois clubs en version masculine, à savoir Police, Negrita et Mazembe. Et c'est depuis le 23 août que la délégation venue de Lubumbashi séjourne à Kinshasa. Le Bas-Congo a délégué deux équipes des messieurs : Pancréas et SCTP ex-Onatra ; alors que le Kasai occidental est en compétition avec deux équipes, les dames de Clémence et les messieurs de Sainte Famille, arrivées à Kinshasa depuis le 18 août. L'on apprend que la province du Bandundu serait confrontée au problème des primes des athlètes. Rappelons que les dames de V.Club tiennent à rempiler avec le sacre national en 2012. Et les messieurs de Force Terrestre règne depuis un lustre sur le volley-ball congolais et comptent pérenniser cette hégémonie. Notons que la 10^e Coupe du Congo de volley-ball est organisée quelques jours après un important séminaire de formation des entraîneurs animé du 5 au 17 août à Kinshasa par le Français André Glaive, expert de la Fédération internationale de volley-ball. Seize entraîneurs de la RDC ont suivi cette formation sanctionnée par l'obtention d'un diplôme.

Martin Enyimo



ECAir
Equatorial Congo Airlines

BIENVENUE CHEZ VOUS



© IMAGEO 2013 / DELPHINE BEDEL

AGENCE COMMERCIALE : Paris : 68, Avenue Ledru Rollin 75012 Paris
AGENCE - AÉROPORT : Roissy Charles de Gaulle Terminal 1/ Hall 6
Tél : +33 01 74 25 51 72
Relation clients : +33 01 78 77 78 77

3 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE
BRAZZAVILLE-PARIS-BRAZZAVILLE
www.flyecair.com

SANTÉ PUBLIQUE

Rupture de stock d'antirétroviraux

Le Centre de traitement ambulatoire de Brazzaville (CTAB) était en situation de rupture totale de stock d'antirétroviraux (ARV) jusqu'au samedi 24 août. Une situation jugée dramatique pour les malades du Sida, selon l'Association panafricaine Thomas-Sankara (APTS) qui a publié l'information le 26 août.

Les ruptures intempestives d'ARV se succèdent depuis le début de cette année. La dernière dure depuis plusieurs mois. Au CTAB installé au CHU de Brazzaville, les molécules destinées à la trithérapie contre le VIH manquent, comme le souligne l'APTS dans une lettre adressée au ministre de la Santé et de la population. Il s'agit notamment de l'Atripla, de l'Efavirenz et de la Névirapine. Selon l'ONG, la situation « serait grave au regard des conséquences sociosanitaires que cela va engendrer : décès en cascade, développement des résistances, réapparition et développement des maladies opportunistes ».

L'APTS estime par ailleurs qu'il s'agirait dans ces circonstances de graves violations des droits de l'homme, notamment du droit à la vie de milliers de Congolais. Alors que des milliards de FCFA sont déboursés chaque année pour soigner gratuitement des personnes infectées par le VIH-sida, la gestion des médicaments demeure controversée. Pour l'ONG, ces actes « irresponsables » s'assimileraient à une « criminalité organisée, nécessitant non seulement des démissions, des sanctions administratives, mais aussi, pourquoi pas, des poursuites pénales car la situation est grave, intolérable et inadmissible ».

Dans cette lettre, dont une ampliation est faite au ministre en charge des Droits humains et aux agences du système des Nations unies, l'APTS appelle le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que la situation soit rétablie. L'ONG souligne par ailleurs la nécessité pour les autorités compétentes de mettre en place des mécanismes efficaces de suivi, de contrôle et d'évaluation de toute la chaîne d'approvisionnement et de distribution d'ARV avec l'implication d'ONG des droits de l'homme.

Décidé à tenir les engagements de gratuité du traitement antirétroviral, le Congo dégage environ 4 milliard FCFA par an pour la lutte contre la maladie. Une promesse bien accueillie par les malades mais qui semble s'étioler au regard des tracasseries auxquelles ils sont soumis actuellement.

En fin 2011, le nombre de PVVIH sous ARV était estimé à 16 861, selon le rapport SEP-CNLS, soit une couverture de 58,9% des besoins. Le gouvernement congolais a mis en place une réponse qui vise d'une part à réduire le nombre de nouvelles infections, et d'autre part, à atténuer l'impact de cette maladie en améliorant l'accès aux soins pour les PVVIH. Un défi qui se heurte encore à plusieurs faiblesses dont les conséquences s'illustrent par des ruptures indiscrètes d'ARV.

Quentin Loubou

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 3^e journée, 2^e division

Remplaçant, Francky Sembolo est entré en jeu à la 82^e minute, lors de la défaite de l'Arminia Bielefeld chez la lanterne rouge, Ingolstadt (2-3). Avec 4 points, l'Arminia est 11^e.

Allemagne, 5^e journée, 3^e division

Sans Pichou Mouaya, non retenu dans le groupe, Hallescher bat Elversberg (2-0) et sort de la zone de relégation. Première sortie ratée, donc, pour Bernard Itoua, titularisé dans l'axe de la défense.

Allemagne, 6^e journée, 5^e division

Godmer Mabouba et la réserve de Sarrebruck s'inclinent à Hauenstein (0-4). Installé au poste de latéral gauche, Mabouba a déjà marqué deux buts (1^{re} et 5^e journées) et a gagné ses galons de titulaire (5 fois en 6 matches). À lui désormais de s'inviter au sein de l'équipe première, qui évolue en Liga 3.

Angleterre, 2^e journée, 1^{re} division

Steven N'Zonzi était titulaire lors de la victoire de Stoke City face à Crystal Palace (3-1).

Angleterre, 4^e journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, blessé à la cuisse gauche (élongation), Gillingham fait match nul à Swindon Town (2-2).

Arménie, 3^e journée, 1^{re} division

Les saisons se suivent et se ressemblent pour le FC Ulisses de Pato Ngavouka, battu à domicile par Ararat (0-1). Ngavouka, titulaire, a joué toute la rencontre, qui laisse Ulisses à la dernière place avec 1 point en 3 matches.

Ecosse, 4^e journée, 1^{re} division

Steven Mouyokolo retrouvait le banc de touche, après deux titularisations consécutives, lors du match nul concédé par le Celtic Glasgow face à Inverness (2-2). Inverness qui garde sa place de leader devant le Celtic.

Camille Delourme

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Les travailleurs dénoncent la mauvaise gestion de la structure

Le ras-le-bol de ces agents de la Société de promotion immobilière (Soprim) a été exprimé le 27 août, à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale tenue au sein de leur direction générale.



L'une des cités de la Soprim

Les travailleurs ont épinglé quelques faits qu'ils ont dénoncés avec force. Il s'agit, entre autres : de l'absence d'un programme transitoire ; du bradage du parc immobilier de Bacongo, des cités du camp Clairon ; de Moukondo et de Mougali, sans oublier celle de Pointe-Noire. Ils ont, par la même occasion, stigmatisé la vente illicite et clandestine des logements auprès des personnes de choix par la direction générale et la tutelle, sans qu'aucune évaluation

n'ait été faite. Dans ce chapelet figure aussi le détournement des fonds relatifs aux travaux et à l'expropriation des occupants des parcelles à Bacongo, ainsi que la gestion subjective et tribale des cadres. La colère des travailleurs porte aussi sur l'immixtion du ministère dans la gestion quotidienne de l'entreprise. Ceci, disent-ils, parce que le comité de direction n'a pas un président nommé conformément aux textes en vi-

gueur. Pour préserver le climat de paix, les travailleurs qui se réservent d'aller en grève, souhaitent la mise en place, dans les délais, d'un conseil d'administration et que soit nommé un nouveau directeur général. Au cours de la même assemblée générale, les travailleurs ont souhaité l'amélioration de leurs conditions de travail en commençant par la hausse de leur point d'indice salarial qui est resté à 170 depuis 22 ans.

Firmin Oyé

LEAGUE DES CHAMPIONS

AC Léopards victime de tracasseries au consulat d'Égypte

Les dirigeants de l'Athlétic Club Léopards de Dolisie se sont plaints de vexations dont ils auraient été victimes au consulat d'Égypte au Congo.



Les Fauves du Niari qui attendent de savoir s'ils vont atterrir à Hurghata où se jouera le match. (Photo DR)

Les difficultés auxquelles fait face l'AC Léopards au consulat d'Égypte prend des proportions inquiétantes. Pour des raisons d'insécurité en Égypte, les dirigeants de l'Athlétic Club Léopards avaient demandé la délocalisation du match contre Al Ahly, s'appuyant sur le fait que l'instance gestionnaire du football africain y avait fermé son bureau pour les mêmes raisons. Ils n'ont pas eu gain de cause, la rencontre comptant pour la quatrième journée des matches de poules de la Ligue africaine des champions se jouera finalement le 31 août au stade Dergoula à Hurghata, ville

située à 500 kilomètres du Caire. Au consulat, pour l'obtention des visas, les Fauves du Niari connaissent, selon les témoignages, des difficultés malgré l'intervention du ministère congolais des Affaires étrangères. L'État congolais a, en effet, affrété un avion pour que l'AC Léopards de Dolisie atterrisse directement dans la ville dans laquelle se jouera le match. Mais les Égyptiens compliquent la situation en refusant de délivrer l'autorisation d'atterrir directement à Hurghata. Ils ont envoyé depuis l'Égypte un document exigeant des informations com-

plémentaires à fournir pour atterrir sur leur territoire. Le document, d'après le consulat, aurait été mal rempli par les agents de la Compagnie Trans Air Congo. Malgré la volonté de réunir tous les papiers et l'implication de la diplomatie congolaise, les Fauves du Niari, qui doivent voyager ce jeudi, ne savent toujours pas s'ils vont pouvoir atterrir à Hurghata. Les dirigeants promettent de faire un rapport à la Fédération congolaise de football pour que celle-ci saisisse la Confédération africaine de football. Affaire à suivre.

James-Golden Éloué